


choisir

revue culturelle
n° 561 – septembre 2006

**ATTENTION
MAISON
PIÉGÉE**

**Etrangers
à la porte**



*Elle est à toi cette chanson
Toi l'Auvergnat qui sans façon
M'as donné quatre bouts de bois
Quand dans ma vie il faisait froid
Toi qui m'as donné du feu quand
Les croquantes et les croquants
Tous les gens bien intentionnés
M'avaient fermé la porte au nez
Ce n'était rien qu'un feu de bois
Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore
A la manière d'un feu de joie*

...

*Elle est à toi cette chanson
Toi l'étranger qui sans façon
D'un air malheureux m'as souri
Lorsque les gendarmes m'ont pris
Toi qui n'as pas applaudi quand
Les croquantes et les croquants
Tous les gens bien intentionnés
Riaient de me voir emmener
Ce n'était rien qu'un peu de miel
Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore
A la manière d'un grand soleil*

*Toi l'étranger quand tu mourras
Quand le croqu'mort t'emportera
Qu'il te conduise à travers ciel
Au père éternel*

Georges Brassens



choisir

n° 561 - septembre 2006

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Rédaction

tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef
Thierry Schelling s.j., rédacteur
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Conception graphique

studio Loys (Annecy)

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy
Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.-
Etudiants, apprentis, AVS : FS 55.-
CCP : 12-413-1 «**choisir**»
Pour l'étranger :
FS 85.- Par avion : FS 90.-
€ : 56.- Par avion : € 60.-
Prix au numéro : FS 8.-

choisir = ISSN 0009-4994

Illustrations

Couverture : Pierre Emonet
p. 7 : JJK/photos
p. 10 : Jacqueline Huppi
p. 21 : Jean-Claude Gadmer/CIRIC
p. 26 : Pierre Emonet
p. 30 : Shellac

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
La Suisse, terre d'accueil ? <i>par Thierry Schelling</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
Un voyage en train... <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Méditation	9
Pas de lumière sans ombre <i>par Nayla Tabbara</i>	
Anniversaire	12
Les Etats-Unis face à leur destin : le 11 septembre <i>par Jerry Ryan</i>	
Société	15
Le développement vu de Suisse <i>par Etienne Perrot</i>	
Société	19
Défense de l'étranger <i>par Jean-Brice Willemin</i>	
Philosophie	24
« L'étranger » dans l'œuvre de Ricœur <i>par François-Xavier Amherdt</i>	
Cinéma	29
La double inconstance <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
Lettres	32
Le diable assurément <i>par Gérard Joulé</i>	
Livres ouverts	36
Suisse, naissance d'une nation <i>par Raymond Zoller</i>	
Livres ouverts	38
Le bouddhisme : au-delà des simplifications <i>par Marie-Thérèse Bouchardy</i>	
Bloc-notes	44
Méditations footballistiques <i>par Christophe Büchi</i>	

La Suisse, terre d'accueil ?

« Je suis homme et rien de ce qui touche un homme ne m'est étranger. » Belle pensée du poète Térence (II^e siècle avant Jésus-Christ) qui, à Rome, composa des pièces de théâtre sur l'ambiguïté des sentiments humains à l'égard des êtres et des choses. Cette maxime résume les innombrables opinions et prises d'initiatives contre les lois sur l'asile (Lasi) et sur les étrangers (Letr) proposées au Souverain ce 24 septembre. Politiciens de tout bord y vont de leur éclairage¹ pour contrer « ces mesures arbitraires ». Justice et Paix, Caritas Suisse et Migratio, dans un livret intitulé Un autre regard, rappellent sans mièvrerie le sens du mot « accueil », « étranger » et « droits humains ». C'est rare qu'un sujet d'actualité réunisse en un concert commun les instances principales de la société. Et dans ce cas précis, c'est rassurant, car c'est bien l'option pour l'humain qui, l'espace d'une votation, doit resserrer les citoyens dans un collectif « Halte ! » à une dérive mortifère : créer une sous-classe d'humains !

Arrivé sur le continent européen, Térence, tout poète latin qu'il était, n'en fut pas moins esclave, un « sous-classé » en d'autres termes, et traité comme tel. Paradoxalement, c'est lui, l'étranger - puisque de Carthage - qui synthétisa le premier dans la Rome cosmopolite ce sentiment d'humanité collective.

A peu de chose près, même situation et mêmes sentiments pour les demandeurs d'asile. Comme Térence, Mulumba, Kolic ou Ghattas viennent du sud, en chaloupes ou en radeaux. De Gibraltar à Lampedusa, ils rêvent d'un travail et d'un salaire sur l'autre rive. Pour faire vivre les leurs. Mal leur en prend de vouloir franchir à tout prix les eaux : ils deviennent des « sous-classés » à cause de lois spécialement élaborées pour « contenir leur flot », nous disent-ils. Des restrictions qui font figure de tempête dans un verre d'eau : les personnes relevant du domaine de l'asile en Suisse ne représentent que 0,9 % de la population totale²... bien maigres flots !

La comparaison avec notre poète s'arrête là : affranchi par son maître, Térence a pu (re)trouver son statut d'homme libre en terre étrangère car les lois en vigueur, même pour un esclave, lui rendirent le bien le plus précieux, sa dignité. La dignité d'être lui-même ailleurs que chez lui.

Qu'un Etat de droit gère l'entrée sur son territoire de personnes et de biens est tout à fait légitime ; mais en posant comme critère d'accueil la rentabilité économique, il crée une invisible sous-classe d'illégaux. On frise la partition eugéniste de la population : d'un côté, ceux que l'on accepte parce que « rentables » ; de l'autre, ceux que l'on expulse parce que « peu ou pas productifs ». Entre l'arrivée de réfugiés et l'importation de fruits exotiques, il y a une différence fondamentale : la « valeur marchande » n'équivaut jamais à la « dignité humaine » !

Je crois au bon sens des Confédérés : 2 x NON le 24 septembre prochain ! La tricherie, qu'elle soit chez les demandeurs d'asile ou chez des professeurs de l'Université de Genève, existera toujours : personne n'est parfait ! Mais chercher à sanctionner la duperie d'une minorité ne justifie en rien qu'une autre minorité, politique mais incivique, n'asphyxie des valeurs telles que la tradition humanitaire de la Suisse et son multiculturalisme. Rien n'autorise la strangulation de la dignité humaine. Surtout pas l'opportunisme, quel qu'il soit !

Thierry Schelling s.j.



1 • Cf. www.votationasile.ch.

2 • Site très instructif, <http://www.amnesty.ch/fr/themes/les-violations-des-droits-humains-en-suisse>.

■ Info

Foi et politique

L'Alliance évangélique mondiale (AEM) a ouvert un nouveau bureau à Genève, en partenariat avec l'Alliance évangélique suisse, pour, précise-t-elle, exercer une « influence » sur le nouveau Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. « A une époque où les problèmes mondiaux deviennent toujours plus complexes, il est capital que l'AEM accroisse ses entrées sur la scène mondiale », a fait savoir son directeur international Geoff Tunnicliffe. Le bureau de Genève sera ainsi le centre de l'engagement mondial de l'AEM en matière de liberté de religion. (APIC)

■ Info

USA, réveil de la « gauche de Dieu »

A l'approche des élections de mi-mandat au Congrès américain, en novembre prochain, certains médias parlent de « l'émergence de la gauche religieuse ». Traditionnellement chasse gardée de la droite, le lobbying religieux commence à prendre des couleurs de gauche. Bush avait gagné son élection grâce notamment à son opposition à l'avortement et au mariage homosexuel, amenant de nombreux observateurs à identifier les valeurs morales au Parti républicain. Il avait bénéficié de l'appui conséquent des milieux évangéliques. Une réalité que le Parti démocrate semble vouloir intégrer... « Nous devons apprendre à communiquer avec l'électorat en ce qui concerne l'avortement, le mariage homosexuel, l'immigration et d'autres questions », a déclaré Pat Waak, présidente du Parti démocrate du Colorado.

Dans le même temps, les leaders religieux catalogués à gauche font pression pour mettre fin à la guerre en Irak, prendre des mesures pour combattre le réchauffement planétaire et augmenter le salaire minimum. Pour certains journalistes, cette activité de la « gauche de Dieu » rappelle les campagnes menées dans les années 1960 par Martin Luther King Jr et d'autres religieux contre la guerre du Vietnam et en faveur des droits civiques.

Une liste de best-sellers propose des alternatives d'inspiration religieuse à la « droite religieuse », notamment *Our Endangered Values* (« Nos valeurs menacées ») de l'ancien président Jimmy Carter. (APIC)

■ Info

Episcopat féminin

Le Synode général de l'Eglise anglicane d'Angleterre (organe législatif de l'Eglise) a décidé le 8 juillet que la nomination de femmes à la fonction d'évêque était « théologiquement justifiée » (les femmes de l'Eglise d'Angleterre accèdent déjà à la prêtrise depuis 1994). Une majorité des deux tiers dans chacune des trois chambres du Synode devra encore approuver les modifications des structures législatives de l'Eglise.

Le prêtre David Houlding, opposant à l'épiscopat féminin, a affirmé que ce vote sera considéré comme une « énorme insulte pour l'Eglise catholique romaine ». En juin, le responsable au Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens, le cardinal Walter Kasper, avait mis en effet en garde l'Eglise d'Angleterre contre l'acceptation de l'épiscopat féminin : « Une telle décision irait à l'encontre de l'objectif commun que nous nous sommes

fixé jusqu'à présent : la pleine communion ecclésiale, qui ne peut exister sans la pleine communion dans le ministère épiscopal. »

En juin toujours, l'Eglise épiscopale (anglicane) des Etats-Unis a élu une femme, Katharine Jefferts Scori, à la fonction d'évêque présidente de l'Eglise.

■ Info

Décès de J. Willebrands

Le cardinal Johannes Willebrands, président émérite du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et ancien archevêque d'Utrecht (Pays-Bas), s'est éteint le 2 août dernier à l'âge de 96 ans. Grand érudit, ouvert au dialogue, il avait une profonde connaissance des enseignements du concile Vatican II dont il s'était fait le promoteur, en particulier pour favoriser la communion des fidèles. Il a joué un rôle important dans l'œcuménisme et le dialogue avec le judaïsme.

■ Info

Gestion de l'eau

S'appuyant sur le rapport *Rich Countries, Poor Water*, publié récemment par l'Organisation mondiale de protection de l'environnement, le WWF souligne que les pénuries d'eau affectent de façon croissante certaines des nations les plus prospères. La combinaison des changements climatiques, d'épisodes de sécheresse et de la disparition des zones humides qui stockent l'eau engendre une crise mondiale, aggravée par l'inadéquation des aménagements et la mauvaise gestion de cette ressource. Le rapport se base sur des exemples pris en Australie, en Espagne, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Japon. Dans les villes

les plus assoiffées au monde, comme Houston et Sydney, le rythme de consommation de l'eau est bien plus élevé que celui de la reconstitution des réserves. A Londres, les fuites dues à un réseau de distribution vétuste sont estimées à l'équivalent de 300 piscines olympiques par jour. Dans les pays méditerranéens, la consommation d'eau à grande échelle, liée au tourisme de masse et à l'irrigation de certaines cultures gourmandes en eau, mettent en danger les ressources disponibles.

En Suisse, mis à part certaines régions du Tessin, du Valais et des Grisons où la sécheresse est persistante, l'eau ne pose pas vraiment problème. Néanmoins, selon Walter Vetterli, responsable du secteur « Alpes » du WWF Suisse, des conflits apparaissent déjà quant au mode de gestion de l'eau : « Les stations en ont besoin pour leurs canons à neige, les agriculteurs de montagne pour irriguer leurs prés, l'industrie hydroélectrique pour produire du courant et les zones humides pour leur bon fonctionnement. » Si l'eau venait à se faire moins abondante, cela pourrait engendrer une vraie compétition.

■ Info

L'Afrique au cœur de Caux

La fondation Caux - Initiatives et changement a marqué son soixantième anniversaire en organisant du 6 juillet au 17 août une série de sessions autour d'un *Dialogue franc pour une Afrique intègre et juste*. Quelque 1500 personnes, de tous les continents, y ont participé. António Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et ancien Premier ministre portugais, a condamné la marginalisation de l'Afrique par les médias mondiaux. « L'argent suit

les images télévisées, a-t-il affirmé, mais dans un monde globalisé, nous ne pouvons pas nous permettre d'abandonner un continent. » Le Liberia, par exemple, continue à rembourser des emprunts à la Banque mondiale alors que ses enseignants gagnent moins d'un dollar par jour et qu'il n'y a pas d'eau courante ni d'électricité dans sa capitale ! A. Guterres a encore noté qu'en 2003, son propre pays a reçu de l'Union européenne un transfert de fonds plus grand que toute l'aide de l'U.E. au continent africain.

De son côté, Mgr Fortunatus Nwachukwu, adjoint nigérien du nonce auprès des Nations Unies à Genève, a déclaré qu'il fallait cesser de voir l'Afrique comme un échec, les préjugés donnant naissance aux stéréotypes. Il a ainsi critiqué les stéréotypes utilisés pour excuser « des dirigeants africains défaillants et d'autres évidents coupables de la saga africaine ». Aux non-Africains, il a rappelé que « les fabricants et les exportateurs d'armes nourrissent et corrompent les dirigeants africains ; ils fournissent un refuge pour l'argent et les richesses volées à l'Afrique ».

Il a encore déploré l'héritage de « siècles d'esclavage infligé ou accepté qui fait que la plupart des Africains se considèrent et considèrent leurs frères africains comme des gens de rang inférieur (...) Beaucoup d'Africains considèrent systématiquement que les non-Africains, en particulier ceux à la peau blanche, sont plus doués qu'eux. » Le racisme et le mépris de la part des non-Africains ont déjà été assez durs à supporter, a-t-il continué, mais la manière dont certains Africains en sous-estiment d'autres est exaspérante. « Comment les Africains peuvent-ils espérer que d'autres leur donnent une chose qu'ils ne se donnent pas eux-mêmes ? »

■ Info

Fuite des cerveaux

L'Afrique est dépossédée chaque année de 20 000 personnes qualifiées qui abandonnent leur pays d'origine à la recherche de meilleures conditions de vie. Ceci « constitue un obstacle de plus au développement du continent », a déclaré Ndioro Ndiaye, directrice de l'Organisation mondiale des migrations, lors d'une conférence organisée en août à Dakar sur le thème de *Migrations, développement et réduction de la pauvreté*. Un exemple, le Zimbabwe a perdu 8000 infirmiers au cours de la seule année 2000. (APIC)

■ Info

Cyberdépendance

En 1995, le psychologue new-yorkais Yvan Goldberg a avancé pour la première fois le concept de *Internet addiction disorder*, « trouble de la dépendance à Internet ». Chaque année, depuis 1996, le Dr Kimberly Young remet un rapport sur le sujet à l'APA (American Psychological Association). Mais c'est une étude datant de 1999 et relayée par la chaîne télévisée ABC qui a alerté l'opinion publique. Selon cette enquête, réalisée auprès de 17 000 usagers du web, 6 % des internautes américains sont accros à Internet.

Le mal touche aussi la Suisse : on commence enfin à s'en préoccuper. Selon des estimations prudentes, il y aurait près de 50 000 personnes dépendantes d'Internet dans notre pays, soit 3 % de tous les utilisateurs du web. Ce sont majoritairement des hommes plutôt jeunes. Cependant le « drogué » d'Internet est loin de se résumer au cliché trop souvent véhiculé de l'adolescent scot-

ché à son ordinateur. Qu'il soit jeune ou vieux, l'internaute est avant tout dépendant de ce qu'Internet peut lui offrir et non de la machine. Adeptes des forums, maniaques de l'information ou du jeu en réseau, son profil est particulièrement difficile à établir.

Sur la base de plusieurs études menées par le psychologue zurichois Franz Eidenbenz, le Département cantonal de la prévention des dépendances de la Ville de Zurich a lancé, début août, une campagne d'affichage. Il propose aussi un questionnaire d'auto-évaluation en ligne sur les dangers de la dépendance à Internet et plus particulièrement aux sites à caractère sexuel et aux forums de discussion.

Comme la plupart des toxicomanies sans drogue, la dépendance au Net semble plus facile à suivre et à traiter que les addictions aux substances psychoactives. Le traitement consiste en un mélange de thérapie basée sur la parole et de thérapie comportementale (identification et modification des mauvaises attitudes). Il suffit généralement à régler le problème en quelques consultations. Il faut cependant noter qu'il n'est pas rare que le drogué d'Internet nourrisse d'autres dépendances.

suisse de psychiatrie et de psychothérapie Hans Kurt, AI a réclamé le 13 juillet l'introduction d'un registre des armes, d'une clause de besoin pour la détention d'armes et d'une interdiction de garder les armes d'ordonnance chez soi. Deux millions d'armes à feu environ circulent en Suisse et des armes d'ordonnance se trouvent dans la plupart des ménages.

■ Reportage

Pripiat, 11 août 2006

Pripiat, seule ville d'Europe sans passants, sans bruit, construite en 1976 pour les travailleurs de la centrale atomique de Tchernobyl. En 1986, le réacteur numéro 4 explosa ; en quelques jours la cité fut évacuée. Depuis, c'est une ville fantôme. Les rares visiteurs sont de la police qui veille au vol des déchets nucléaires. Décor de cinéma sans acteurs, immeubles se mélangeant à la végétation envahissante. La radioactivité est encore forte, mais en ce 11 août, il pleut et il y a peu de poussière : la visite est limitée à 15 minutes. (J.J. Kissling)

■ Info

Suicides par armes à feu

En Suisse, une personne par jour en moyenne se suicide par arme à feu. La tendance serait même à la hausse, indique la section suisse d'Amnesty International (AI). Parmi les hommes qui se sont donné la mort, 36 % l'ont fait par arme à feu et près d'un sur deux a utilisé pour ce faire son arme d'ordonnance. De concert avec d'autres organisations et le président de la Société



Un voyage en train...

J'en fais souvent. Et chaque fois que je suis sur un quai de gare, j'éprouve le même mélange de joie et d'inquiétude. Il va y avoir des rencontres, des regards, des bribes de conversations, des sympathies, des méfiances, des parfums, des paysages. Certains jours, je suis ouvert à ce flot d'impressions, d'autres, je tente de m'y soustraire par la lecture ou la musique. Mais toujours, il reste quelque chose de ce temps passé avec ces « compagnons » de voyage. Il y a même des tronçons sur lesquels je me remémore le visage d'un passager ou d'une passagère croisé parfois des années plus tôt ! Ainsi Chexbres, Liestal sont des gares que je ne traverse pas sans me rappeler quelque inconnu. Pourquoi ? A vrai dire je n'en sais rien.

Plus que de détails, de visages ou de silhouettes, je me souviens d'attitudes qui pendant quelques instants m'ont donné l'impression d'une proximité. Mystérieusement, ces personnes sont entrées dans ma mémoire alors que je ne sais rien d'elles et qu'elles ignorent tout de moi. Quand le souvenir est plutôt agréable, tout va bien ; mais il faut bien l'admettre, ce n'est pas toujours le cas. Le passage entre Palézieux et Chexbres m'évoque ainsi un importun. Rien de grave...

Pourquoi alors certains vécus désagréables nous occupent-ils si longtemps l'esprit ? Pourquoi sommes-nous pris dans

les ornières des mauvaises expériences passées ? Certaines personnes se trouvent tellement engluées dans ces souvenirs qu'elles ne parviennent plus à apprécier le présent. Même longtemps après, certaines situations les hantent et les empêchent de profiter de ce qui va bien dans leur vie.

La seule manière d'échapper à ce cercle vicieux est, je crois, de tenter de l'interrompre. Pas simple... C'est vrai, mais lorsque nous sommes pris ainsi, il faut tenter d'arrêter ces réflexions qui se répètent et nous projettent vers le passé. C'est souvent plus vite dit que fait ! Mais lutter contre l'illusion est à ce prix. En effet, une illusion nous renvoie à un passé ou à un avenir qui est hors de notre portée. Alors que c'est dans l'ici et le maintenant que commence à se vivre le bonheur. Pour tenter de vivre heureux, il faut tenter de vivre le présent, sans trop ressasser le passé et sans trop s'inquiéter de l'avenir.

Se concentrer sur l'ici et le maintenant, c'est aussi un sacré voyage, il prend toute la vie.

Bruno Fuglistaller s.j.

Pas de lumière sans ombre

●●● **Nayla Tabbara**, Beyrouth

Membre musulmane du Groupe de recherche islamo-chrétien, formatrice en dialogue interreligieux au Liban

Mes peurs remplissent l'horizon. Pas l'univers. Ces jours-ci, je ne peux pas voir plus que deux dimensions. L'horizon devient la limite, car le ciel, alourdi de tous genres d'avions de guerre israéliens, semble se refermer sur nous comme un couvercle. L'incapacité humaine à arrêter d'autres conflits, d'autres guerres qui s'enlisent, la Palestine, l'Iraq, fait que l'horizon me semble comme le seul interlocuteur possible.

De cette montagne qui regarde Beyrouth et sa banlieue comme une plaie béante et où je me suis réfugiée comme une couarde parce que j'ai peur du bruit assourdissant des obus qui tombent, je m'adresse à la mer devant moi. Mer brumeuse, et tant mieux : je ne voudrais pas voir les navires israéliens, juste les bateaux qui effectuent les embarquements, des ouvertures, des promesses de futurs et de rêves pour des milliers de jeunes et d'enfants qui quittent cet enfer. Nous autres, qui restons dans l'enfer, avons quand même le privilège d'être parmi les miséreux de cette terre, les miséreux qui survivent parce qu'il n'y a rien d'autre à faire, ceux dont le demain est très, très loin, si loin qu'il n'est plus de ce monde, mais de l'autre, que chacun imagine à sa manière.

5h30 du matin, un nouveau jour, et, ô ironie, un nouvel espoir. Dehors, c'est le calme, il y a même les oiseaux qui se lèvent. Peu à peu, le soleil apparaîtra, les avions avec, et de nouveau ce sera les obsèques de l'espoir. Sisyphé. Ce Sisyphé-là, à chaque moment de calme croit, croit à nouveau, en Dieu et en l'homme, à la vie, à la paix, à la communication, au dialogue, et puis boum... c'est la mort, la haine, l'incompréhension, les cloisonnements et les peurs. Ensuite, moments de calme, la foi revient à nouveau, et puis, à nouveau, elle est bafouée. Ironiquement, je m'accroche au titre d'un livre écrit par un juif qui raconte l'autre côté d'Auschwitz : *La Force du Bien*.¹ Je m'y accroche mais il me file entre les mains.

La force du mal

Les peurs que nous avons ici ne sont pas des peurs des obus uniquement, pas des peurs de cette mort si cruelle qui atteint nos concitoyens, ni la peur du manque de vivres qui atteint d'autres encerclés depuis plus d'une dizaine de jours et qui tombent peu à peu car ils n'ont ni médicaments ni pain. C'est la peur de l'incapacité devant la force du mal. Et la force du mal, pour beaucoup ici, réside dans le danger d'une séparation. Des années et des années

De la montagne libanaise, 26 juillet 2006.

1 • **Marek Halter**, Robert Laffont, Paris 1995, 308 p., (n.d.l.r.).

méditation

que nous œuvrons pour le dialogue, pour la paix, pour le vivre-ensemble semblent s'effondrer. Le danger d'une séparation entre musulmans et chrétiens, entre frères qui ont bravé bien des obstacles pour continuer à affirmer leur conviction qu'ils ne veulent vivre qu'ensemble, que c'est ensemble qu'ils se comprennent plus eux-mêmes, que c'est ensemble qu'ils se rapprochent de Dieu, que c'est ensemble qu'ils veulent œuvrer, construire, unir, agrandir leurs cœurs et leur bras.

Le cri de mon cœur voudrait remplir l'univers, et plus il se fait entendre, plus il brave le couvercle. C'est un cœur qui au cours d'un long cheminement a appris à grandir pour inclure tous les autres et qui saigne pour les misères de tous : chrétiens, musulmans, juifs et tous les autres, quelle que soit leur appartenance religieuse ou leur non-appartenance. Mais je m'arrête aux juifs car le dialogue islamo-chrétien ne se confine pas à l'islamo-chrétien uniquement, mais plus on s'y achemine, plus il permet d'ouvrir une dimension dans le cœur qui lui permet

Banlieue nord de
Beyrouth



d'accepter et d'aimer tous les autres. Et même si ce sont des avions israéliens qui détruisent notre pays et nos âmes, mon cœur renie la force du mal qui fait que des hommes ou des femmes puissent tuer d'autres hommes, femmes ou enfants mais il ne renie nullement les juifs. Je porte aux juifs un grand amour, pour leur religion, pour leur histoire, pour leurs souffrances, mais aussi pour les peurs qui peuvent rendre certains d'entre eux inhumains. Tout comme je porte un très grand amour pour mes coreligionnaires musulmans, pour leur foi, pour leur abnégation, pour leur colère devant l'état actuel du monde, pour leur courage devant la mort, tout en déplorant les actes de détresse de certains d'entre eux, actes eux aussi inhumains.

Ceci est un cri du cœur à tous les cœurs du monde qui voudraient bien l'entendre. De sous les décombres, le seul espoir pour ce pays et pour le monde, c'est de toujours garder le cœur grand ouvert, face à un monde qui devient de plus en plus étroit.

Aujourd'hui je comprends différemment la fameuse phrase de Jean Paul II. Si le Liban est un message, c'est un message au cœur même de nos religions, c'est le message qu'ont porté tous nos prophètes ou fondateurs de nos religions : celui de la force de l'amour au cœur de la haine. Lui seul peut nous permettre de continuer.

Messianismes

Je regarde autour de moi ce qui se passe dans le monde et je ne peux que me poser des questions face à ces différents messianismes qui se combattent. Jusqu'ici je perçois deux genres de messianismes : un messianisme activiste et un messianisme passif. Le messianisme activiste voudrait instaurer les bases du

Royaume ou de l'Etat pour préparer le retour de celui qui est attendu, Messie ou Mahdi, et au nom duquel on se permet d'enlever des vies. Je ne m'attarderai pas au messianisme juif d'un Olmert qui se montre lisant la Torah pour prouver que Dieu est derrière sa machine de guerre, ni au présumé messianisme « chrétien » de Bush, qui veut instaurer la paix dans un nouveau Proche-Orient par l'artillerie de pointe la plus avancée au monde. Du côté musulman, il existe bien sûr une grande différence entre l'armée du Mahdi en Iraq et le Hezbollah, mais lorsque le Hezbollah commence à envoyer des missiles à tort et à travers sur des innocents, il se renie lui-même. Lorsque, par mégarde, il tue une fille arabe musulmane dont le nom est Du'â', qui signifie en arabe prière ou invocation, il signe son propre autodafé.

L'autre messianisme, le messianisme passif, ne fait qu'aggraver la situation puisqu'il s'agit de groupes qui laissent tout ce mal se déployer, pensant que cela aidera à avancer la date de la venue de celui qui devrait instaurer paix et justice sur terre. Mais si personne ne devait venir ? Si nous étions livrés à nous-mêmes, hommes qui au nom d'idéaux et de croyances devenons pires que des bêtes ? Et si le Messie ou le Mahdi promis n'était pas une personne mais un état de conscience à laquelle nous sommes tous appelés ? Une Présence qui devrait grandir en chacun de nous ?

Si la solution n'allait pas venir d'en haut mais devait venir d'en bas, de nous-mêmes, du plus profond de nous-mêmes, du seul endroit qui puisse contrecarrer le mal ?

Le retournement

Petite, j'avais accroché sur le mur de ma chambre deux phrases, l'une de Paul Eluard, l'autre d'Alki Zei.² La première disait : « La vie commence de l'autre côté du désespoir », l'autre disait : « Toujours de l'avant, vers une vie nouvelle. » Je les revis aujourd'hui et je comprends comment elles ne sont pas en contradiction. C'est vraiment au cœur du désespoir que commence la vie nouvelle.

J'avais commencé à écrire cette nuit en plein désespoir, désespoir parce que nous sommes seuls, désespoir parce que la peur, la haine, l'incompréhension grandissent de jour en jour, parce que l'injustice dépasse largement les limites du possible, parce qu'une voix comme la mienne, qui n'appartient ni à un camp ni à un autre, me semblait plus faible qu'un murmure, mais c'est du fond de ce désespoir que s'est opéré en moi le retournement.

Lorsqu'on se sent délaissé de partout, lorsque l'impuissance des autres fait écho à la nôtre, lorsqu'on n'attend plus le sauveur envoyé du ciel, on le retrouve en nous. C'est *du* désespoir et *dans* le désespoir que j'ai retrouvé la force de la vie, la force du bien, la force de l'amour, une force qui me permet de dire à chaque instant : « Toujours de l'avant, vers une vie nouvelle. »

N. T.

2 • Alki Zei est née en 1927 à Athènes. Elle connut la prison lors de la dictature des colonels, puis l'exil (Italie, Russie, France), avant de regagner son pays d'origine. Scénariste, metteur en scène, elle est aussi l'un des auteurs grecs les plus importants en matière de littérature de jeunesse. Elle a notamment obtenu le Prix Mildred Batchelder aux Etats-Unis et le Prix national pour la littérature enfantine en Grèce. Son roman *La Guerre de Petros* a été traduit en une trentaine de langues (n.d.l.r.).

Les Etats-Unis face à leur destin

Le 11 septembre

●●● **Jerry Ryan**, Winthrop, MA (Etats-Unis)
Ecrivain, employé à l'aquarium de New England

Si on demandait à cinquante « spécialistes » d'expliquer comment les Etats-Unis, autrefois champions des droits humains, sont devenus un Etat qui ne les respecte plus, qui prétend redéfinir tous les accords et se placer au-dessus d'une morale universellement reconnue, on obtiendrait probablement une cinquantaine de réponses différentes. Jerry Ryan n'est pas un expert ; sa version est liée à son expérience.

Les Etats-Unis sont uniques par le fait qu'ils ont été fondés sur un idéal. Ce ne sont pas les ancêtres ni un héritage commun qui représentent la force unificatrice du pays, mais un idéal, ambigu peut-être mais réel, de liberté et de démocratie. Comme tous les idéaux, celui-ci ne fut jamais réalisé. Dès le début ont émergé des éléments de cynisme et d'hypocrisie, de faiblesse et de stupidité. Et pourtant a perduré la croyance naïve en une espèce de pureté qu'on ne trouverait pas ailleurs, que cette pureté est agréable à Dieu qui, à son tour, bénit les entreprises des Etats-Unis et fait d'eux une lumière pour le monde.

A côté de cette perspective très protestante, des catholiques interprètent encore l'unité dans la diversité - caractéristique de la société américaine - comme une image de l'unité de l'Eglise et une œuvre du Saint-Esprit. Les Américains sont parmi les peuples les plus « religieux » du monde occidental.

Mais le lundi 11 septembre 2001 a marqué un tournant. Des notes prises ce jour-là m'aident à revivre l'époque cruciale qui a suivi les attentats.

Il y a eu une première réaction d'incrédulité. La manière dont les médias ont présenté les événements fut admirable de modération et de sobriété, sans hystérie ou dramatisation. Les scènes d'hor-

reur présentées à la télévision étaient accompagnées de commentaires sereins et laconiques. Comme si on regardait un mauvais film. Tout paraissait surréaliste. Le soir du 11 septembre, la télévision a montré des images de Palestiniens fêtant les attentats. Cela a provoqué un raz-de-marée de colère et de haine contre les Arabes. Le World Trade Center et le Pentagone symbolisaient peut-être l'arrogance d'un impérialisme économique et militaire, mais les 3000 innocents qui périrent n'avaient eux rien de symbolique. La vue de gens se réjouissant face à cette souffrance n'était pas simplement dégoûtante, elle frisait le diabolique.

Espoir d'une conversion

Le jour suivant, le mardi, un désir sauvage de vengeance contre le monde musulman se manifesta. Les Américains d'ascendance arabe n'osaient plus sortir dans la rue ; des boutiques furent pillées et incendiées. Le gouvernement réagit immédiatement pour protéger la population arabe, condamnant la violence dont elle était l'objet. Cette prise de position très ferme freina la vague de haine anti-musulmane.

Au choc du début succéda un grand mouvement de solidarité. La nation prenait connaissance des nombreux gestes héroïques accomplis durant la catastrophe : les 300 pompiers qui ont péri dans les tours en flammes en tentant de sauver ceux qui pouvaient encore l'être, la centaine de policiers qui ont sacrifié leurs vies, les autorités civiles de New York qui ont gardé leur sang-froid, la discipline des habitants de la ville qui ont refusé de paniquer. Aucun cas de gens piétinant d'autres pour se sauver ne fut signalé ; par contre, d'innombrables personnes trouvèrent la mort en essayant de venir en aide à d'autres. Ce n'était pas le *Titanic*.

Quelqu'un fit remarquer que si l'attentat avait ébranlé la foi des croyants, les réactions des gens auraient dû ébranler bien plus encore ceux qui pensent que l'homme est un animal « darwinien », animé par le seul instinct de survie du plus fort. Ici, les plus forts se sont sacrifiés pour les plus faibles. On a assisté à de nombreux gestes de solidarité et de sympathie, à des offres d'aide venues de tous les coins du monde : Arafat qui donna son sang, le moment de silence observé à Téhéran, l'offre de Castro d'envoyer des médecins...

Le vendredi 15 septembre devint une journée nationale de prière. Les églises étaient combles. Un regain de patriotisme, des drapeaux partout, des hymnes clamant que malgré la récente expérience de notre vulnérabilité, nous étions fiers d'être qui nous étions, que nous aimions notre pays devenu subitement pauvre et en danger. Des gestes de réconciliation avec nos concitoyens musulmans eurent lieu, et à tous les niveaux, on a répété qu'il ne pouvait y avoir de discrimination raciale ou religieuse, qu'on ne la tolérerait pas. Du coup, il n'y avait plus de Noirs ou de Blancs, d'Hispaniques ou d'Asiatiques,

de riches ou de pauvres. Quelque chose de merveilleux était en train de se produire, une unité jamais expérimentée auparavant.

Ce furent des jours de grande grâce, où se manifesta le meilleur de ce pays, un moment où, peut-être, les Etats-Unis vécurent au mieux leurs idéaux fondateurs, où il devenait possible d'espérer que la tragédie conduirait la nation blessée à accepter humblement l'aide et la sympathie des autres, à reconnaître avec modestie sa place dans la communauté mondiale pour y travailler avec d'autres à l'éradication des causes du terrorisme, à remercier les autres nations pour leurs gestes de compassion, à réviser sa méfiance envers les autres et son esprit de supériorité. Une telle conversion aurait pu aboutir à un nouvel ordre mondial basé sur la justice et la fraternité face au mal. C'était une possibilité réelle.

La grâce refusée

Nous savons ce qui s'est passé. Le gouvernement américain l'a rejetée comme un signe de faiblesse et a décidé de se venger unilatéralement, brutalement, stupidement. Rejeter la grâce de Dieu est un acte redoutable et très sérieux. Nous pouvions choisir entre le mieux et le pire ; une fois le choix opéré, les conséquences étaient inévitables. Qui perd sa boussole morale se détruit et se contredit.

N'y a-t-il pas eu un moment d'hésitation ? Je crois que oui. Durant les jours qui suivirent le désastre, le gouvernement ne parut pas vraiment savoir quelle réponse apporter et, de fait, quelques-unes de ses premières réactions ont été admirables. Mais ce qui aurait pu constituer une expérience de conversion s'est transformé en un endurcissement du cœur et un aveuglement obstiné.

Où étaient les Eglises en ce moment critique ? Elles soulageaient les personnes et les reconfortaient, leur donnant un peu d'espérance, mais elles n'ont pas su reconnaître l'heure de la grâce ni rendre un témoignage prophétique. Il ne faut pas trop leur en vouloir. On voit mieux les choses avec le recul. Au moment même, les gens d'Eglise étaient aussi bouleversés et désorientés que leurs concitoyens. L'ambiance était telle qu'ils risquaient d'être mal compris. Mais ce manque de réaction leur coûta cher par la suite, quand les choses dégringolèrent. N'ayant pas offert d'autres options, elles ne purent que suivre le déroulement des événements, jusqu'à ce qu'il soit trop tard, lorsque le scandale des prêtres pédophiles enleva à l'Eglise une grande partie de son autorité morale.

Garder l'espoir en l'Esprit

La justice respecte les droits humains car elle est fondée sur la vérité. La vengeance ne les respecte pas car elle se fonde sur la haine. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de Bush de se réclamer d'une mission divine pour « éliminer le mal dans le monde » !¹ Ce que Jésus n'a pas pu faire, Bush va l'accomplir ! Cette mission est la plus noble qu'on puisse imaginer, aussi la fin justifie-t-elle les moyens.

Voici de nouveau cette pseudo-théologie de l'Amérique « pays choisi », instrument de Dieu, juge du bien et du mal, nation qui se tient au-dessus des lois qui régissent les autres. Nous avons déjà été prévenus des ruses de celui qui se déguise en ange de lumière ; il nous a été dit qu'on le reconnaîtrait à ses fruits. Tout n'est pas perdu pour autant. L'idéal américain d'une société juste et fraternelle vit encore. Il y a une décence de base chez le peuple américain et des

potentialités de révision et de changement. Les contradictions, les mensonges et l'hypocrisie du régime de Bush deviennent de plus en plus manifestes ; le niveau de tolérance semble avoir atteint son comble.

Reste un vide, l'absence de voix prophétiques, claires et entraînantes comme celles de Martin Luther King et de Robert Kennedy, qui rassemblent et mobilisent les potentialités de ce peuple et lui donnent de croire qu'un monde différent est encore possible. Entre-temps, les semences de destruction sont à l'œuvre. L'irresponsabilité du gouvernement de Bush dans tous les domaines, économique, écologique, politique (tant intérieure qu'internationale), fait des ravages.

L'humiliation du 11 septembre a été soudaine, brutale et inattendue. Celle qui s'ensuit, suite aux choix du gouvernement, est plus progressive, mais non moins réelle et profonde. Avec ou sans prophétie, le don de Dieu sera renouvelé, et peut-être alors le peuple américain, grâce à une sagesse amèrement acquise, saura-t-il redécouvrir les vraies valeurs chrétiennes et les béatitudes promises aux pauvres, aux miséricordieux, aux artisans de paix et aux affamés de justice. Peut-être apprendra-il qu'avant de sauver le monde, il faut être soi-même sauvé et que cela passe par les autres. L'Esprit qui donne la vie, la sagesse et la prudence a été envoyé pour être avec nous jusqu'à la fin des jours. Cet Esprit est plus fort que la bêtise des hommes.

J. R.

1 • Discours tenu par Bush à la cathédrale nationale (Washington), le 15 septembre 2001.

Le développement vu de Suisse

●●● **Etienne Perrot s.j.**, Genève
Economiste, professeur au Centre Sèvres
et à l'Institut catholique (Paris)

Tous les grands thèmes du développement sont abordés dans *l'Annuaire suisse de politique de développement*¹ : sécurité (condition première, souvent oubliée), droits humains, écologie, aide humanitaire et, bien sûr, commerce extérieur et financement international. Cependant cette photographie ne dit pas tout : les statistiques de l'édition 2006 sont centrées sur 2004 et la chronique des actes officiels reprend principalement l'agenda de l'année 2005. De plus, chiffres et faits ne révèlent rien du tissu culturel, institutionnel et social qui féconde ou stérilise suivant les cas les politiques les mieux pensées. L'annuaire laisse cependant apparaître les principaux aspects de la contribution actuelle de la Suisse au développement, dont les trois essentiels sont l'humanitaire dans la géopolitique, le jeu de l'argent et la neutralité bien tempérée en faveur de la paix.

Le développement digne de ce nom vise l'autonomie des personnes dans leur environnement social et politique. Ce qui fait de l'immigration un rond-point sensible. Galbraith, économiste canadien récemment décédé, dans un livre qui fit scandale à la fin de la « seconde décen-

nie du développement », faisait même de l'immigration l'un des principaux moteurs du développement, tant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine.² Quoiqu'il en soit, mondialisation oblige, l'immigration pèse de plus en plus lourdement sur le développement. Elle a doublé depuis une quinzaine d'années, touchant actuellement quelque 200 millions de personnes, entraînant notamment, avec quelques soubresauts, des transferts privés en faveur des pays d'origine évalués à près de 175 milliards de dollars (90 fois l'aide publique suisse au développement, 600 fois l'aide privée helvétique).

Humanitaire géopolitique

La Suisse participe à sa mesure à l'humanisation de ces déplacements de population. Elle a favorisé l'adoption fin 2004 de *l'International Agenda for Migration Management* et, dans le cadre du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), s'est nettement engagée en faveur de la nouvelle Convention pour la protection des réfugiés.

Sur le terrain, la pratique est plus nuancée. Accords bilatéraux aidant, l'adhésion à l'Union européenne (U.E.) devient pour la Confédération une « option à terme » et non plus un « objectif stratégique ». Reste que la Suisse est prise

La tradition humanitaire de la Suisse la rend sensible aux problèmes de développement. Une excellente photo instantanée de ces politiques est fournie chaque année par l'« Annuaire suisse de politique de développement ». La livraison 2006 est une bonne occasion de faire le point.

- 1 • *Annuaire suisse de politique de développement. Faits et statistiques*, Institut universitaire d'études du développement, Genève 2006, vol. 25, n° 1, 284 p.
- 2 • **John Kenneth Galbraith**, *Théorie de la pauvreté de masse*, Gallimard, Paris 1980, 164 p.

dans les rets de l'U.E., aussi essaye-t-elle de renforcer ses liens avec d'autres grandes puissances, dont les Etats-Unis. Cette géopolitique explique en partie sa politique migratoire : la Suisse a approuvé l'élargissement de la libre circulation pour les ressortissants des dix nouveaux pays de l'U.E.. Les Allemands et les Portugais avaient déjà été nombreux à profiter des accords bilatéraux. Contrairement aux craintes de certains travailleurs, « l'entrée en vigueur de la libre circulation depuis juin 2002 et l'abolition de la préférence pour la main-d'œuvre indigène ainsi que du contrôle des conditions de travail et de salaire depuis juin 2004 n'ont pas produit un afflux important de frontaliers, le rythme d'augmentation s'étant stabilisé depuis 2002 autour de 3 % ». ³ Finalement, quelques 850 000 citoyens de l'Union résident en Suisse. Ils représentent près de 60 % des étrangers. Sur le petit million et demi d'étrangers, 7 % environ (entre 80 et 120 mille) sont « sans papiers », ce qui soulève l'appréhension et sert de prétexte aux réglementations restrictives.

Entraînée par la logique migratoire européenne, la Suisse a adhéré aux accords de Schengen et Dublin, à la manière de la Norvège et de l'Islande qui ne font pas partie de l'U.E. : la Suisse fera donc cause commune avec l'Union en matière d'immigration extra-européenne.

Contrastant avec cette ouverture intra-européenne, la Suisse partage avec les pays de l'U.E. une crainte grandissante devant les populations plus lointaines : fin 2005, une nouvelle loi helvétique sur les étrangers a remplacé celle de 1931. Le durcissement est patent : abolition de l'octroi automatique du permis d'établissement au bout de dix ans de permis de séjour, abolition du droit de regroupement familial pour les personnes qui détiennent un permis de séjour, tolérance zéro pour les sans-papiers.

Dans le même esprit, la loi sur l'asile, votée en 1999, a été modifiée en 2005 avec une rigueur telle qu'une coalition d'ONG, d'Eglises, d'organisations d'aides aux réfugiés et de partis politiques a provoqué la votation du 24 septembre 2006. Envisagée par la conseillère fédérale Ruth Metzler, l'admission pour raisons humanitaires, qui aurait permis le regroupement familial, a été écartée ; la durée possible de détention d'un requérant d'asile débouté est passé de douze à vingt-quatre mois ; les données le concernant peuvent désormais être fournies à son pays d'origine, au risque de l'exposer à des mesures de rétorsion ; les requérants déboutés par décision (et pas simplement les déboutés d'office) sont privés d'aide sociale, mais ils conservent, suite à l'intervention du Tribunal fédéral, l'accès à l'aide d'urgence ; ceux qui ne peuvent pas produire de papiers d'identité sont déboutés d'office, ce qui a inquiété le HCR.

Ces dispositions concernent des demandeurs d'asile de moins en moins nombreux du fait d'une moindre tension au Kosovo. Restent les requérants venant de Serbie, de Géorgie, du Monténégro, de Russie, d'Irak, de Turquie et de quelques pays africains. En 2004, sur 14 000 sollicitations, l'Office fédéral des migrations a octroyé l'asile à un peu plus de 1500 demandeurs, à quoi s'ajoutent un peu plus de 4000 admissions provisoires. Pas de quoi bouleverser les dynamiques de développement !

Le jeu de l'argent

Les temps ne sont plus où il était de bon ton de se gausser de la dimension financière du développement. L'argent

3 • *Annuaire...*, p. 202.

ne fait pas le développement (les pays rentiers, depuis l'Espagne au XVI^e siècle jusqu'au Zaïre aujourd'hui, en témoignent) mais il peut y contribuer.

L'aide publique de la Suisse au développement atteint depuis 2005 l'objectif auto-désigné en 1992 à Rio : 0,4 % du revenu national, soit près de 2 milliards de francs. Ce chiffre symbolique ne fait pas une politique : seuls les démagogues confondent dépense et politique. Il y manque l'examen précis de la structure de la dépense, de son terrain d'application, de la part consacrée aux rouages administratifs, dont celle qui revient plus ou moins directement au pays donateur.

Sur ce point précis, le chiffre annoncé n'a pu être obtenu récemment que par une présentation comptable originale, même si elle est partagée par d'autres pays : suite à une décision du Conseil fédéral en mai 2005, les dépenses publiques provoquées par les requérants d'asile en provenance des pays en développement ont été ajoutées aux dépenses de la Coopération suisse au développement.⁴ A côté de cette aide publique au développement, l'aide privée helvétique ne fait pas mauvaise figure : près de 340 millions de francs, dont un dixième vient de la seule *Caritas*, le plus gros des contributeurs.

La Suisse s'est trouvée entraînée un peu malgré elle dans l'effacement de la dette multilatérale de dix-huit pays pauvres,

effacement décidé en juin 2005 par les ministres des finances des huit plus grandes puissances économiques mondiales (le G8) dont la Suisse ne fait pas partie. L'effet médiatique de l'annonce cache des pratiques souvent occultées : les dettes dont on sait qu'elles ne peuvent pas être remboursées, déclarées remises, sont souvent classées parmi les aides au développement. Les pays pauvres ne s'en trouvent guère aidés : stigmatisés comme débiteurs insolvables, ils ne peuvent plus emprunter sur les marchés financiers internationaux, ce qui accroît leur dépendance envers les seuls dons publics et la charité privée. C'est pourquoi, avec juste raison, tout en encourageant l'initiative, la Suisse a réservé sa participation jusqu'au moment où seront connues les modalités d'intervention des grandes institutions financières, notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Il est coutumier de considérer les investissements directs faits par les entreprises à l'étranger, et même les investissements de portefeuille, parmi les opérations financières qui contribuent au développement. Cela n'est vrai que pour autant que la croissance économique induite par l'investissement marche main dans la main avec les transformations institutionnelles et culturelles nécessaires à l'autonomie des personnes et des collectivités. Quoi qu'il en soit, ces investissements financiers se dirigent de préférence vers les pays qui promettent le plus : 60 % des investissements directs dans les pays en développement sont concentrés sur le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et le Mexique. Sur les 33 milliards de francs que les entreprises suisses ont investis à l'étranger, une petite partie, près de 7 milliards, a été destinée aux pays en développement, le Brésil se substituant au Mexique et à l'Afrique du Sud.

4 • Voir **Michèle Laubscher**, « Augmentation de l'aide publique. Le grand leurre des statistiques », in *Global +*, n° 20, été 2006, pp. 7-8 : « En soustrayant les remises de dette (279 millions), les dépenses pour les réfugiés en provenance des pays en développement lors de leur première année de séjour (178 millions) et les bourses pour les étudiants étrangers (7 millions), la coopération au développement de la Suisse diminue à 1,74 millions de francs ou 0,35 % du PNB » (n.d.l.r.).

Concernant ce pays africain, le Conseil fédéral a décidé en avril 2003 d'interdire l'accès aux archives ; ce qui a provoqué lacunes et retards dans la publication du rapport de synthèse du Programme national de recherche sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid. « Le gouvernement a expliqué que cette interdiction avait pour objectif de protéger des entreprises suisses contre des plaintes collectives »,⁵ soulignant ainsi les deux faces du développement, comme Janus.

Une neutralité tempérée

La Suisse est partie prenante active au Traité de non-prolifération nucléaire. Entré en vigueur en 1970, il engage les pays signataires non-détenteurs de l'arme nucléaire de ne pas chercher à l'acquérir. En contre-partie, les pays détenteurs s'engagent à désarmer leur feu nucléaire. L'Inde, le Pakistan, Israël, détenteurs de l'arme, n'ont toujours pas adhéré au traité en dépit de leurs relations privilégiées avec les Etats-Unis ; la Corée du Nord s'en est retirée en 2003 ; les Etats détenteurs de la bombe n'ont pas désarmé et beaucoup même, au premier rang desquels les Etats-Unis, en financent le développement.

En 2005, lors de la dernière des réunions quinquennales chargées de veiller à l'application du traité et de promouvoir son extension à tous les pays de la planète, la Suisse a soutenu la proposition d'une réunion annuelle, plus apte selon elle à atteindre les objectifs universels du traité, « seul instrument juridique contraignant d'envergure mondiale destiné à promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaire », a rappelé Peter Mauer, représentant permanent de la Suisse auprès des Nations Unies.⁶

Dans un domaine connexe, le Conseil fédéral a approuvé en juin 2005 la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Nonante-deux Etats ont signé cette convention. Reste à attendre la ratification d'au moins vingt-deux d'entre eux pour que ladite convention entre en vigueur et exige des Etats concernés qu'ils punissent les détenteurs ou utilisateurs de matériel cherchant à nuire aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

La neutralité suisse ne l'empêche plus de participer symboliquement à des opérations militaires lorsqu'elles ont un enjeu humanitaire évident. Déjà elle était venue en aide à la KFOR, au Kosovo, en 2002. Depuis la fin de l'année 2004, elle a mis à la disposition de la force européenne en Bosnie-Herzégovine (EUFOR), dans le cadre de l'opération Althéa, un contingent de vingt militaires, auxquels furent ajoutés en juin 2005 les équipes de deux hélicoptères stationnés à Banja Luka. La modestie de ces chiffres peut prêter à sourire. A tort : leurs forces viennent de la cohérence qu'ils entretiennent avec les actions diplomatiques.

Ces actions placées au cœur de la politique de développement soulignent qu'il n'y a pas de développement dans un environnement chahuté par la violence. Contrairement aux slogans faciles mais faux, les marchands de canons ne font pas plus le développement que les marchands de pétrole. Mais inversement - les événements les plus récents en témoignent - en dehors du développement, il n'y a de paix que celle des cimetières.

E. P.

5 • Annuaire..., p. 12

6 • Id., p. 188.

Défense de l'étranger

Des alliés tous azimuts

●●● **Jean-Brice Willemin**, Lausanne

Journaliste de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud

Le destin moral de la Suisse est en jeu avec les deux nouvelles lois sur l'asile et les étrangers que les citoyens suisses sont appelés à refuser par un référendum soutenu notamment par l'Eglise catholique. Qu'un Comité bourgeois (une centaine de personnalités de la politique, de l'économie et de la société civile de centre-droit)¹ se retrouve sur la même longueur d'onde que la gauche est un signal d'alarme sérieux pour notre pays. « Si ces lois sont approuvées par les citoyens, pour la première fois, la tradition humanitaire de notre pays sera gravement entamée », s'indignent-ils publiquement. Les clivages politiques traditionnels sont dépassés devant les importantes questions éthiques que pose cette votation du 24 septembre prochain.

La Commission Justice et Paix de la Conférence des évêques suisses (CES) s'est prononcée tout aussi clairement en juin dernier contre ces *Lex Blocher*, artificiellement conçues en deux lois. Refuser celle sur l'asile et accepter celle sur les étrangers serait incongru car l'Etat aurait malgré tout un instrument légal pour punir sévèrement les Suisses aidant bénévolement des réfugiés. C'est ce qu'a bien

perçu la CES. De son côté, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) ne s'oppose qu'à la loi sur l'asile.

La conscience au-dessus des lois

Les évêques suisses basent leur argumentation sur une conviction très forte : « Nous ne pouvons accepter la vision d'une société citadelle, centrée exclusivement sur elle-même, où les personnes, qu'elles soient suisses ou non, sont évaluées en fonction de leur rentabilité économique. » En effet, les Evangiles nous rappellent constamment que nous sommes membres d'une seule famille humaine. « La solidarité et la compassion ne sont pas divisibles et s'appliquent à tous les déshérités, quels qu'ils soient », précise la Commission Justice et Paix. Le citoyen ne se retrouve-t-il donc pas tiraillé entre les injonctions d'une majorité du Parlement fédéral et celles de l'Eglise catholique ? « La soumission à l'Etat ne doit pas exclure la possibilité d'un intérêt supérieur au nom de la conscience », a très justement écrit Bernard Litzler, dans un éditorial publié le 6 juillet dans *L'Echo Magazine*. C'est ce que font aussi très justement valoir les référendaires et les Eglises, « l'asile étant un

Soumises à référendum le 24 septembre prochain, les deux nouvelles lois contre le réfugié et l'étranger ne sont pas acceptables aux yeux des évêques suisses. Rejoignant leurs valeurs de justice et d'amour du prochain, des personnalités aux opinions politiques habituellement antagonistes se manifestent dans des prises de position unanimes. Ils défendent la tradition humanitaire de la Suisse et s'indignent des menaces légales projetées contre les défenseurs désintéressés de l'asile. Arguments.

1 • <http://www.votationasile.ch/601.html> (n.d.l.r.).

droit humain, un devoir pour une société pacifique et démocratique comme la Suisse, par ailleurs dépositaire de la Convention de Genève sur les réfugiés ». Le conseiller aux Etats Alain Berset apprécie ce signal fort donné par les Eglises, car elles défendent nos valeurs fondamentales. « Je fais de la politique aussi au nom de principes d'ordre moral », explique le socialiste fribourgeois. Il est particulièrement choqué qu'une demande d'asile ne puisse être prise en considération en l'absence de papiers d'identité, quand on sait qu'ils sont la plupart du temps confisqués par les Etats persécuteurs. « C'est la porte ouverte à des décisions arbitraires », estime le parlementaire fédéral, estomaqué face à ses collègues du centre-droit qui ont cautionné les *Lex Blocher*. « Lors

des débats aux sessions à Berne, j'ai senti de fortes tensions parmi eux. Certains avaient visiblement mauvaise conscience. »

On comprend qu'Alain Berset apprécie l'intervention de Ruth Dreifuss dans ce débat essentiel pour la Suisse : « Elle n'a pas eu peur de briser un tabou en s'engageant dans la campagne, ce que ne fait généralement pas un ancien conseiller fédéral. »

Face à ce durcissement législatif moralement inacceptable, des sentiments de révolte animent Sœur Teresa Wyssenbach. Aumônière à la maternité du CHUV à Lausanne, elle tient aussi une permanence d'accueil de réfugiés à Renens et côtoie quotidiennement une misère sociale intolérable : « Je parle et tente d'aider des mamans latino-américaines isolées, ayant renoncé à avorter et contraintes, pour gagner de l'argent par des petits boulots ou la prostitution, de donner leurs bébés à des familles dont elles perdent ensuite la trace. Religieuse et sage-femme au Sénégal il y a quelques années, je n'ai pas rencontré un tel manque de solidarité envers des mamans seules et sans moyens ! »

D'autres chrétiens se mobilisent, avec d'autres citoyens, contre le sort infligé aux demandeurs d'asile par notre Etat de droit. Pour les uns et les autres, c'est réconfortant de voir la CES prendre clairement position contre le démantèlement de notre tradition d'accueil de l'étranger. « C'est la tâche des Eglises d'interpeller le monde politique si la justice et le bien commun ne sont plus garantis en Suisse », assure Michel Racioz, responsable du département « Diaconie » et membre du Conseil de direction de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud.

Mgr Rémy Berchier surenchérit dans le journal du Comité vaudois contre les deux lois : « Ces dernières restreignent

Une affaire mondiale

L'immigration massive de pauvres gens d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie vers les pays occidentaux est de moins en moins tolérée par leurs autorités. « C'est pourtant un phénomène inéluctable », estime Jean-Pierre Hocké. Les pays développés transfèrent environ 100 milliards de dollars vers le tiers-monde ; les migrants de ces continents déshérités travaillant en Europe ou en Amérique versent 200 milliards dans leurs pays d'origine.

Les démocraties occidentales prennent peur devant cet état de fait. Précédant la Suisse, la France et les Etats-Unis tentent de durcir leur législation contre les immigrés et les Eglises ont pris position. Le 17 mai dernier, le ministre français de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a fait adopter une loi sur « l'immigration choisie », contre laquelle les Eglises catholique, protestante et orthodoxe ont fortement réagi. Aux Etats-Unis, le Sénat américain a adopté le 25 mai un texte prévoyant le renforcement de la surveillance à la frontière mexicaine. L'archevêque de Los Angeles, dont la moitié de la population est d'origine hispanique, a soutenu les 500 000 manifestants réclamant la légalisation de 11 millions d'immigrants illégaux.

deux droits fondamentaux : demander l'asile et immigrer ; nous ne pouvons l'accepter, par solidarité et respect pour la dignité de la personne. » Le vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg s'appuie sur deux versets communs à la Bible et à la Torah : « C'est le Seigneur votre Dieu... qui aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau » (Dt 10,17-18).

Charité criminalisée

Avec le Groupe « chrétiens et juifs pour la liberté d'aider », Michel Racloz défend cet accueil et s'en prend à la nouvelle loi sur les étrangers car « elle supprime la disposition exemptant de toute peine celui qui les aura aidés à entrer ou à rester en Suisse sans autorisation, à condition que ses mobiles soient honorables, c'est-à-dire pour des raisons de conscience ». Ce groupe de chrétiens et de juifs relève que les associations religieuses ou caritatives accomplissant de simples actes de charité et d'humanité pourraient être ainsi traitées comme des passeurs professionnels et punis de manière semblable : une peine maximale de cinq ans de prison et 500 000 francs d'amende.

Pour le théologien vaudois, « on criminalise ainsi le citoyen charitable, qui, fidèle à sa foi et à ses valeurs éthiques, accueille une personne dans le dénuement, quelle que soit sa nationalité. C'est une grave atteinte à la liberté de conscience et de religion garantie par la Constitution. » Le préambule de cette dernière ne commence-t-elle pas en effet par « Au nom du Dieu tout-puissant » ? Michel Racloz observe que de nombreux Suisses vont ainsi se retrouver dans le collimateur de la justice pour avoir aidé des clandestins. Ces protecteurs de l'étranger, c'est l'ecclésiastique

lui portant secours, le directeur d'école scolarisant ses fils et ses filles ou le patron lui donnant du travail.

Les sans-papiers

Avec ces deux nouvelles lois hostiles au pauvre étranger, les autorités ont inventé une grosse artillerie inhumaine et quasiment inutilisable. Seuls 10 000 demandeurs d'asile ont été enregistrés en 2005, contre 26 000 en 2002. Quant aux étrangers clandestins - 300 000 selon leurs défenseurs, 90 000 selon Christoph Blocher -, ils auront tendance à croître. Faute de procédure légale, ils passeront tout de même notre frontière s'ils ont du travail en Suisse.

Sans droits sociaux, très souvent sous-payés dans des secteurs économiques mal considérés (hôtellerie-restauration, employés de maison, agriculture), ces sans-papiers renforceront encore l'image négative qu'inspire parfois la Suisse dans le monde : hypocrite en tolérant des étrangers sans droits, cynique en déroulant le tapis rouge aux étrangers bien formés.

Centre d'enregistrement de requérants d'asile, Vallorbe



« Ce régime juridique restrictif à l'égard de l'immigré entraînera non seulement davantage de clandestins mais aussi plus de délinquance parmi eux », diagnostique le Comité bourgeois contre ces lois. L'un de ses membres, Jean-Pierre Hocké, ancien Haut Commissaire aux réfugiés des Nations Unies, ne décolère pas contre l'UDC : « Ces lois lui donneront du grain à moudre pour tirer à boulets rouges contre eux ces prochaines années. »

L'avocat genevois Carlo Poncet a rejoint ce groupe de personnalités de droite car « ces lois sont détestables, conçues selon un principe malsain - l'immigration est fondamentalement un mal. J'y retrouve l'esprit de Guatanamó où les Américains emprisonnent des gens sans jugement », s'indigne ce libéral sur le plan économique et politique. « Favorable au libre déplacement des marchandises comme des personnes, je préfère une société de clandestins à un monde de flics », proclame-t-il plein de verve, l'esprit voltairien en bandoulière, polémique toujours aux aguets devant la mesquinerie humaine.

Cet esprit de calcul devant la détresse des réfugiés ne prend pas du tout en compte les réalités vécues par les demandeurs d'asile, analyse le Père Jean-Pierre Barbey, médiateur Eglises-réfugiés à Lausanne : « Le nouveau dispositif législatif mis au point par le conseiller fédéral Christoph Blocher classe artificiellement les demandeurs d'asile en deux catégories : une minorité de réfugiés chimiquement purs, dignes d'être accueillis en Suisse, et des racailles à expulser au plus vite de notre pays. » Or les destins des demandeurs d'asile ne peuvent être si facilement triés, constate tous les jours le prêtre lausannois. Le cas d'un réfugié libérien l'émeut tout particulièrement. Contraint de se battre au Sierra Leone à l'âge de douze ans,

cet enfant-soldat a tué et violé avant de venir se réfugier en Suisse. Son dossier est indéfendable, estiment nos autorités qui veulent le renvoyer dans son pays. Le pire l'attend, comme des compatriotes fonctionnaires le lui ont fait savoir. Pour le Père Barbey, c'est le type même de cas où un accueil humanitaire s'impose, malgré les horreurs que ce jeune homme a dû commettre, contraint et forcé, dans son pays. Un permis lui permettrait d'entreprendre une psychothérapie de longue haleine.

Rappel de l'histoire

Avec leurs relents de régime policier, les *Lex Blocher* n'intègrent pas ce genre de nuances. L'historien Jean-François Bergier en est désolé. Quelques années après avoir publié son fameux rapport où il rappelait le refus de l'Etat suisse d'accueillir 15 000 à 20 000 réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale, il relève : « On refait les mêmes erreurs que le Conseil fédéral avait faites à partir de 1938 et que l'on estime aujourd'hui désolantes. Ne devons-nous pas être attentifs à des actes que nos descendants, demain, pourront juger à leur tour intolérables ? »

J.-Br. W.

« La solidarité nous aide à voir “l’autre” - *personne, peuple ou nation* - non comme un instrument quelconque dont on exploite à peu de frais la capacité de travail et la résistance physique pour l’abandonner quand il ne sert plus, mais comme notre “semblable”, une “aide” (cf. Gn 2,18-20), que l’on doit faire participer, à parité avec nous, au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu. »

Jean Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, n° 39

« Je voudrais encourager la société suisse à demeurer ouverte sur le monde qui l’entoure, pour tenir sa place dans le monde et en Europe et aussi pour mettre ses talents au service de la communauté humaine, notamment des pays les plus pauvres qui ne pourront se développer sans cette aide. De même, je souhaite que votre pays continue à être ouvert à ceux qui sont venus chez vous chercher du travail ou une protection, convaincu que l’accueil de l’autre est aussi sa richesse.

Dans le monde où se développent encore de nombreux conflits, il importe que le dialogue entre les cultures ne soit pas seulement le fait des dirigeants des nations, mais qu’il soit mis en œuvre par tous, dans les familles, dans les lieux d’éducation, dans le monde du travail et dans les relations sociales, afin de construire une véritable culture de paix. »

Benoît XVI, discours au nouvel ambassadeur suisse auprès du Saint-Siège, Jean-François Kammer, le 16 juin 2006.

« L'étranger » dans l'œuvre de Ricœur

●●● **François-Xavier Amherdt**, Fribourg
Prêtre, enseignant à la Faculté de théologie
de l'Université de Fribourg¹

Les considérations qui suivent n'ont pas la prétention de fournir aux lecteurs des indications de vote au sujet de la révision des lois sur l'asile et les étrangers. Elles ne visent qu'à offrir quelques éléments de réflexion à travers le regard perspicace d'un sage, le philosophe Paul Ricœur, décédé en mai 2005. Ce dernier n'a cessé de s'engager sur le front des problèmes de société, tant au plan de l'exercice du pouvoir, qu'à celui du rapport entre droit et morale ou de la possibilité d'un « christianisme social » à visage humain.

Il vaut la peine d'ausculter la pensée de Ricœur autour de la problématique de l'étranger pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il a enseigné de nombreuses années hors de France, notamment à Chicago, et qu'il s'est longtemps senti comme un étranger dans le milieu philosophique parisien dont il refusait d'épouser les modes, sartrienne ou structuraliste. Ensuite, parce que son œuvre invite constamment ses lecteurs au dépaysement en les entraînant dans des « contrées » peu familières aux « frontières » de la philosophie,² en les mettant à l'école de disciplines inattendues au premier abord (psychanalyse, neurobiologie, théorie du droit...). Puis, parce qu'il pratique une sorte de « stylistique de la pensée hospitalière » qui fait que chacun de ses livres se présente comme la mise en dialogue d'auteurs parfois fort éloignés³ dont il s'attache à proposer une articulation possible, en hôte discret et prévenant, par un long et patient travail de « remembrement ».

Enfin, parce que Ricœur considère l'hospitalité comme essentielle à l'entretien du monde, d'un monde que la pratique de l'accueil contribue à rendre large et spacieux et habitable pour le plus grand nombre. Dans ce sens-là, proche de la grande tradition biblique, dont la figure d'Abraham constitue le modèle (Gn 18),

l'hospitalité correspond quasiment à la notion de « don » que Ricœur pose en pierre de touche de son éthique.

C'est dans la surabondance du don que l'amour équilibre les exigences de la justice et permet de mettre en œuvre la Règle d'Or, y compris dans la vie en société.⁴ Hospitalité et don attestent que l'univers ne se réduit pas aux objets dont nous risquons parfois de nous faire un « bouclier » pour mieux nous protéger de « l'inconnu ». Par eux, le monde s'ouvre à l'infini, dans la mesure où nous osons nous risquer loin de chez nous, comptant sur la capacité d'accueil d'hôtes inconnus, et où nous transformons des « étrangers » en hôtes⁵ bienvenus, en ne nous définis-

- 1 • Auteur de deux thèses sur Ricœur, publiées en un volume aux Editions du Cerf/St-Augustin, Paris/St-Maurice 2004, sous le titre *L'herméneutique philosophique de Paul Ricœur et son importance pour l'exégèse biblique*.
- 2 • Sous-titre de l'ouvrage *Lectures 3. Aux frontières de la philosophie*, Seuil, Paris 1994.
- 3 • Comme par exemple la mise en tension de l'affirmation cartésienne du *Cogito* et de son apparente et violente réfutation par Nietzsche, dans *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris 1990.
- 4 • Cf. l'ouvrage bilingue *Amour et justice - Liebe und Gerechtigkeit*, J.C.B. Mohr - P. Siebeck, Tübingen 1990.
- 5 • Il est symptomatique de constater que le terme de « hôte » désigne à la fois la personne accueillie et accueillante, magnifique invitation sémantique à la réciprocité.

sant pas d'abord comme des habitants « maîtres de notre terre ».

Bienvenue « parmi » nous ! La préposition « parmi » exprime bien ce que l'hospitalité fait de chaque lieu : un espace où il fait bon vivre parce que d'autres, y compris l'étranger, s'y sentent bien, en vertu de cette relation primordiale qui unit tout être humain à la Terre. A cet égard, Ricœur s'emploie toujours à conjuguer l'« avec » et le « pour » autrui de l'existence en société, en définissant son éthique comme la recherche « d'une vie bonne, avec et pour les autres, dans le cadre d'institutions justes ».⁶

Si l'« avec » ne va pas sans le « pour », cela implique donc que rien ne permet de limiter, au plan humain et juridique, le « faire société avec » uniquement à ceux qui seraient considérés comme habilités à en faire partie en tant qu'« autochtones », au nom du droit naturel de l'origine !⁷

Hospitalité et générosité

L'hospitalité authentique demande une capacité de réceptivité active, que Ricœur distingue de la pure passivité. Elle requiert la maturité d'un moi qui reçoit dans son aire, dans une zone qu'il

qualifie activement et qui est son « chez soi ». « L'accueil est toujours l'autre face d'une générosité qui irradie et embrasse l'être reçu »,⁸ ce qui exige que, pour accueillir l'autre, l'étranger ou le réfugié, il soit nécessaire que je puisse en quelque manière lui « faire place en moi ». Ricœur s'en prend là à des penseurs comme Levinas⁹ qui, à force d'insister sur l'altérité de l'autre et « l'inconditionnalité de l'hospitalité », finissent par rendre inconcevable le geste de recevoir. Pour le penseur français, l'étranger ou le réfugié est à percevoir d'abord dans son altérité « en tant que semblable », au risque sinon de rendre impraticable la rencontre entre l'accueillant et l'accueilli en un lieu symbolique commun. Car si l'on suit la théorie de Levinas, ou bien l'accueillant a l'illusion de pratiquer l'hospitalité (mais en réalité il force l'autre à se modeler sur son mode d'être), ou bien l'accueilli n'est contraint à aucune condition (ce qui signifie l'effacement de l'accueillant réduit à abandonner totalement ses convictions personnelles). Entre les deux, Ricœur dessine un chemin médian, celui de la voie praticable de l'hospitalité effective, qui échappe autant à l'extrême de la « pure passivité accueillante » qu'à la totale impossibilité de l'accueil.

A l'exemple de la traduction

Preuve en soit, la possibilité de la traduction d'une langue à l'autre.¹⁰ Cette aptitude à s'engager dans une relation langagière respectueuse de la spécificité des idiomes montre que la différence entre les visions du monde véhiculées par les diverses langues n'est pas insurpassable. Un étranger n'est pas condamné à l'alternative doublement ruineuse de soit rester exclusive-

6 • Cf. *Soi-même comme un autre*, op. cit., pp. 202-236.

7 • Nous empruntons cette considération sur le « parmi », l'« avec » et le « pour », ainsi que d'autres éléments de notre article, à l'essai de **G. Vincent**, « Pensée et pratique herméneutique de l'hospitalité », in *Foi et Vie* n° 103, 2004, pp. 11-43.

8 • *Le volontaire et l'involontaire, Philosophie de la volonté*, T. I, Paris, Aubier 1950 ; 1988, p. 76.

9 • Par exemple dans son opuscule *Autrement. Lecture d'autrement qu'être ou au-delà de l'essence d'Emmanuel Levinas*, PUF, Paris 1997.

10 • Cf. l'un des derniers ouvrages de notre auteur *Sur la traduction*, Bayard, Paris 2004.

ment fidèle à sa langue maternelle, et donc de ne pas être intégré, soit de l'oublier, et par conséquent de se montrer traître à sa culture originaire. Le fait qu'il existe d'innombrables personnes parlant deux - ou plusieurs - langues sans tomber dans la schizophrénie prouve bien qu'il faut résister à la thèse du « culturalisme » linguistique.

D'autant qu'une difficulté similaire existe déjà à l'intérieur d'une même communauté langagière, ce qu'on pourrait appeler « l'intra-traduction » nécessaire entre des personnes parlant la même langue mais se référant à des « codes » tellement différents qu'une certaine transposition s'avère indispensable (ce que recouvre l'expression familière « autrement dit »). Si donc une traduction à l'intérieur d'un même groupe linguistique se révèle possible et obligatoire, pourquoi

la compréhension mutuelle entre cultures issues de langues différentes, mais susceptibles d'être traduites l'une dans l'autre, ne serait-elle pas elle aussi envisageable ?

L'étranger, mon « semblable »

Tout dépend dès lors de la figure que revêt l'hôte. Est-il a priori l'ennemi qui me menace et auquel je dois opposer une fin de non-recevoir, sous prétexte que la vie et les biens qui lui sont indispensables ne sauraient se partager ?

C'est là qu'intervient la dialectique ricœurienne si éclairante du « même », de l'« autre » et du « semblable ». C'est autour du concept de « semblable » que s'organise le champ éthique selon Ricœur, car il nous évite à la fois l'apologie du « même » et l'exaltation de l'« autre ». En termes d'accueil de l'étranger, recevoir ce dernier comme « mon semblable en humanité », c'est en même temps ne pas chercher à l'assimiler à ma façon de vivre, ni le repousser comme irréductiblement incompréhensible et menaçant.

Ainsi, l'hospitalité culturelle nous préserve aussi bien de la mémoire identitaire érigée en bouclier contre les autres, que de la tradition figée en exclusivisme. La culture - en allemand Bildung (« formation ») - ne repose-t-elle pas sur une exigence de communication et d'universalisation, selon la double condition d'une pratique dialogique authentique, la « fidélité créatrice » à ses propres racines et « l'écoute interprétative » des partenaires qui me forcent au décentrement ?

Dans le champ de « l'imaginaire social », Ricœur dégage deux pôles qui focalisent l'action individuelle et collective : « l'idéologie », cristallisant des modèles confortés par la tradition, et « l'utopie »,



suscitant l'engendrement de schèmes capables de renouveler la réalité.¹¹ La première forme tend à légitimer les pratiques existantes en exerçant une fonction de reproduction, avec le risque d'immobilisme (excès de « mêmeté »), tandis que la seconde encourage le lancement de certaines innovations en assumant un rôle de transformation, avec le danger d'instabilité (excès d'altérité). Ricœur plaide pour une articulation réaliste des deux tendances, en empruntant à R. Koselleck les notions d'« espace d'expérience » et d'« horizon d'attente »¹² dont il relève la nécessaire complémentarité. La mémoire vive du passé pousse à assumer certaines aspirations d'autrefois et à leur reconnaître une valeur inspirante pour l'aujourd'hui, notamment pour prendre une distance critique par rapport aux évidences du moment - comme à chaque époque la fixation de « seuils objectifs » concernant les flux possibles d'immigration.

Parmi les espérances anciennes dont nous héritons, Ricœur reprend à Kant le concept de « paix perpétuelle », intrinsèquement liée au sort réservé aux étrangers et aux réfugiés : « Je me risquerai à dire que je retrouve quelque chose de l'hyperbole évangélique jusque dans l'utopie politique de la "paix perpétuelle", selon Kant : utopie qui confère à tout homme le droit d'être reçu en pays étranger "comme un hôte et non comme un ennemi", l'hospitalité universelle

constituant en vérité l'approximation politique de l'amour évangélique des ennemis. »¹³

La condition d'étranger

C'est dans cette perspective de relation dialectique entre éthique et politique que s'inscrit un des textes les plus explicites de notre auteur sur la problématique de la vocation à venir, intitulé *La condition de l'étranger*.¹⁴

Puisque l'humanité se compose de communautés multiples, il s'agit de déterminer comment situer la figure de l'étranger. Sans tomber dans un angélisme naïf, Ricœur veut tableur de façon lucide et courageuse sur « le fond de bonté de l'homme ». ¹⁵ Pour lui, la figure d'étranger ne se confond pas avec celle d'ennemi, et la guerre ne constitue pas le lot inéluctable et unique de l'histoire.

Pour une personne membre du pays où elle vit depuis sa naissance, il va de soi que le « chez nous » collectif, qui prolonge son « chez soi » familial, apparaît comme un espace protégé par le droit de la nation. C'est là qu'éthique et politique entrent en tension : la collectivité représentée par l'Etat s'arroge le pouvoir d'attribuer de manière « discrétionnaire » la nationalité et ne connaît en fait aucune limite à sa souveraineté pour ce qui concerne l'acte politique de l'accueil. Ce qui induit une dissymétrie morale fondamentale au sein du couple autochtone/étranger.

Sans tomber dans la dramatisation d'une « culpabilité » contractée à l'égard de la souffrance d'autrui, Ricœur creuse la notion politique de responsabilité vis-à-vis de l'étranger, qu'il s'agisse du travailleur émigré, du demandeur d'asile ou du voyageur. Ce dernier, par la confrontation avec son altérité, force le résidant à une compréhension renouve-

11 • Cf. *L'idéologie et l'utopie*, Seuil, Paris 1997.

12 • Cf. *Temps et récit*, T. III, *Le temps raconté*, Seuil, Paris 1985, pp. 335-359.

13 • Cf. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Seuil, Paris 2000, p. 625, note 29.

14 • In *Etranger, Etrangers*. Supplément au bulletin *Information - Évangélisation - Église en débat* n° 2, mai 1996, pp. 1-14.

15 • Cf. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p. 640.

lée de soi. L'influence joue dans les deux sens, si bien que l'étranger qui vit ici, qui a connu auparavant chez lui une autre vie, pourra se sentir moins proche de son pays d'origine lorsqu'il y retournera que de sa contrée d'adoption.

Alors, poursuit Ricœur, à l'inverse du contrat politique qui tend à restreindre l'identité des contractants, la mémoire culturelle et éthique, jointe à l'imagination, peut ouvrir à d'autres horizons bien plus larges, comme celui de la « fiction abrahamique », à savoir que nous sommes tous fils d'Abraham. La référence aux patriarches, précise notre auteur, dilate notre trop courte vue et rectifie la croyance à notre droit qui, souvent, n'est que la ratification de nos prétentions d'autochtones. Ricœur fait ici allusion au « droit de visite » qui protège l'étranger d'une conception trop étriquée des frontières, et qui se fonde sur la commune possession de la surface de la Terre, personne ne pouvant prétendre avoir originairement le droit de se trouver à un endroit du globe plutôt qu'à un autre.¹⁶

Ricœur termine son étude en exploitant les conséquences de l'extension possible de ce « droit de visite originaire » que rien n'empêche en soi d'élargir, sinon l'étroitesse du cœur et de l'intelligence. Il est conscient de l'interférence, dans le cas problématique de l'accueil du réfugié, entre le droit du souverain à décider la composition de sa population et donc les conditions d'accès à son territoire, d'une part, et le droit à la protection des populations persécutées, d'autre part. A ce second droit correspond un devoir d'asile du côté des pays d'accueil, poursuit-il, qui s'inscrit dans la continuité du devoir de porter secours aux personnes en danger et dans l'ancestrale tradition, autant grecque que biblique, de l'asile.

Un devoir de mémoire

En ces périodes où foisonnent les prophètes de malheur, qui prédisent aujourd'hui un choc irrémédiable des civilisations, il convient de faire appel à des penseurs comme Ricœur. Celui-ci, en effet, en a toujours appelé aux responsabilités personnelles et institutionnelles afin de raviver énergiquement, tant au niveau de la mémoire symbolique qu'à celui de l'action pratique, notre compétence hospitalière commune (notre tradition hospitalière helvétique immémoriale, ajouterions-nous). En essayant de faire de notre « chez nous » un « pour eux » (étrangers et réfugiés) en un premier sens. Mais aussi en envisageant de faire de leur « chez eux » un possible « chez nous », dans un mouvement salvateur de décentrement, dont beaucoup de nos ancêtres nous ont montré l'exemple.

L'obstacle ? Les convictions idéologiques en vertu desquelles nous estimons que nos identités sont trop incommunicables pour que nous puissions nous comprendre et traduire nos langues les unes vers les autres. Le remède ? Le travail de mémoire susceptible à toute période de corriger, voire de démentir la mémoire d'une communauté donnée, lorsqu'elle se replie sur ses problèmes propres au point de se rendre « sourde aux souffrances des autres communautés ».¹⁷

Fr.-X. A.

16 • Ricœur se réfère là à Kant, *Vers la paix perpétuelle*, Garnier/Flammarion, Paris 1993, p. 93.

17 • Cf. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p. 650.

La double inconstance

cinéma

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, Fribourg

Seuls les hasards de la programmation des salles de cinéma invitent à rapprocher deux films dont le genre et l'origine sont bien différents, et qui pourtant permettent de scruter les mœurs étonnantes de notre temps, avec d'une part une jolie comédie à la française, de l'autre, une « dramatique » américaine, comme on dit dans le langage de la télévision. Le fond est pourtant commun, celui d'une société occidentale qui se veut sans entraves mais n'est pas pour autant libérée de ses problèmes.

Le film d'Emmanuel Mouret, lui qui nous avait fait rire avec *Vénus et Fleur*, dans la légèreté de l'été marseillais, se passe à Paris. Le décor est bien contemporain : c'est celui de la cohabitation, juvénile, certes, pour employer le terme consacré, mais d'abord cohabitation tout court, c'est-à-dire le partage d'un studio ou d'un appartement pour des raisons strictement économiques. Evidemment, les choses prennent un tour un peu particulier lorsque les colocataires sont de sexe différent et que la baignoire commune se trouve au milieu de la pièce centrale, pour autant qu'il y en ait vraiment une dans ces vieux logements parisiens tout de guingois. A la fin du film, nous saurons que, par les temps qui courent, s'il n'y a de la place que pour un seul lit, il faut bien s'en accommoder et le partager...

C'est ce qui arrive à ce jeune provincial, maladroit et charmant, appelé David (que joue à merveille le cinéaste lui-même), débarquant à Paris armé de son seul cor, cet instrument de musique avec lequel il entend gagner son pain et faire son trou dans la capitale. On le voit à la recherche d'un logement et tout aussi préoccupé des jeunes filles de son âge.

Il tombe assez vite sur l'appartement - et aussi parfois, mais pas sérieusement, dans les bras de la délicieuse et fantasque Anne. Elle-même se dit amoureuse d'un client de son petit magasin de photocopies, qui tient le rôle de l'objet absent des passions, invisible au spectateur, cher aux films de Rohmer. Quant à notre jeune homme, il devient transi devant Julia, une de ses élèves qu'il initie aux beautés du cor, fille timide, presque autiste, qu'il finit par dégeler. Tout se passe donc très bien dans l'appartement où on partage le loyer et surtout les stratégies amoureuses que chacun raconte à l'autre.

Mais l'inconstance va compliquer la situation, non du côté de nos colocataires mais de leurs partenaires. L'écrivain photocopieur ne va plus se manifester, et surtout Julia - on ne l'aurait jamais cru ! - a un coup de foudre stupéfiant et partagé pour un bellâtre suffisant et vantard, exact opposé de David, discret et aimant.

Changement d'adresse, d'Emmanuel Mouret

Les Berkman se séparent, de Noah Baumbach

On passe sur divers rebondissements parmi lesquels il nous est signifié qu'on peut être suffisant, vantard et sincèrement amoureux. Bref, au gré des cohabitations successives et des changements d'adresse, chacun se retrouve ailleurs. La dernière scène nous montre bien Anne et notre jeune homme s'embrasser dans le même lit, mais qui sait ?, cette génération est si changeante...

Mouret connaît ses classiques : outre Rohmer, en moins cérémonieux, et Truffaut, dont les références à *Domicile conjugal* du cycle d'Antoine Doinel sont explicites, c'est bien à Marivaux qu'il renvoie, à *La double inconstance*, au *Jeu de l'amour et du hasard*, selon une veine typiquement française. Avec ses merveilleux acteurs, il nous propose un film d'une incroyable drôlerie, agréable comme un verre de champagne, un peu euphorisant aussi par la vivacité des dialogues, jamais vulgaires, et le comique de situations.

La légèreté du film dévoile celle des êtres, à laquelle la liberté des mœurs confère une certaine innocence mais aussi une fragilité qui les fera souffrir dès qu'arrivera l'âge des responsabi-

lités. Nous aimons ces personnages, nous les voyons vulnérables et incertains et nous craignons pour leur avenir...

En contraste, le film de Noah Baumbach, intitulé en français *Les Berkman se séparent*, est d'emblée beaucoup plus grave, douloureux même, s'attachant à disséquer l'inconstance aux Etats-Unis de la génération précédente, il y a vingt ans. La scène d'ouverture, très habilement, en propose un raccourci. Les Berkman jouent au tennis en famille : lui, Bernard, avec son aîné Walt, qui a dans les 17 ans, contre sa femme Joan et le cadet Frank, 14 ans peut-être. Bernard lance une balle avec une violence si agressive qu'il manque de peu de blesser sa femme. Il s'excuse aussitôt, mais nous avons compris qu'il ne s'agit pas là d'une maladresse mais de la manifestation d'une véritable haine. D'ailleurs le film est ponctué par une série de matches de tennis et de ping-pong, comme si ce qui dans le film français se jouait par le verbe, était rendu palpable aux Etats-Unis par l'affrontement physique et la compétition.

Peu après, les Berkman, couple d'intellectuels, lui professeur de littérature, elle commençant à écrire des nouvelles, décident de se séparer. Sous le prétexte d'une égalité totale de traitement entre lui et sa femme, Bernard Berkman invente un système d'alternance de la garde de leurs fils d'une rigueur absurde. Déstabilisés par le divorce, les deux enfants, qui se trouvent chacun sur une des rives du fleuve de l'adolescence, vont choisir leur camp. Walt dans le mimétisme de son père, Frank dans l'attachement à sa mère. Cela prend des formes différentes, de provocation érotique chez le plus jeune, de mensonge et de dissimulation chez l'aîné.

« Changement d'adresse »



Le film va alors se livrer à une déconstruction sans pitié du personnage du père, cet intellectuel juif, mais sans références religieuses ou philosophiques, dont l'ego a tout envahi de ses réactions et de ses affections. C'est qu'en effet Joan voit s'ouvrir devant elle une carrière littéraire dont le signe avant-coureur est la publication d'une nouvelle dans le prestigieux *New Yorker*, alors que les éditeurs commencent à refuser les manuscrits de Bernard. La mauvaise entente entre les deux époux a pour arrière-fond cette rivalité dans le succès, qui, dans le milieu qu'ils fréquentent, tient lieu de justification de l'existence.

Certes, Joan a trompé son mari depuis longtemps, avec des hommes moins raffinés et plus musclés, de ces « bœotiens » que Bernard enseigne à ses fils à mépriser. Lui-même va se venger avec une de ses étudiantes aguicheuses dont les goûts littéraires semblent plutôt dépendre du charme de leur professeur. Les époux séparés se disputent leurs livres tout autant que leurs fils, qu'ils aiment sans nul doute mais considèrent comme leur propriété. Au moins Joan a des réflexes de bon sens dans la vie quotidienne - même si elle a « oublié » Frank en partant en week-end avec son nouvel ami. Bernard subordonne l'existence de ses enfants à sa convenance personnelle, et finalement va perdre la confiance de son fils aîné en lui donnant des conseils cyniques dans la conduite à avoir avec sa petite amie.

Cette faillite morale des parents prend un tour pathétique par ce que nous devinons des références esthétiques de Bernard, imprégné qu'il est, par exemple, des films français de la Nouvelle vague. Lorsqu'il est emmené à l'hôpital après une petite attaque, il ne trouve rien de mieux que de reprendre une ré-

plique de Belmondo dans la dernière scène d'*A bout de souffle*... Veut-il renouer une complicité avec Joan, à mille lieux de penser au film de Godard ? Ou peut-être n'a-t-il jamais cessé de se prendre pour un personnage de roman ou de film, de se mettre en scène, lui et sa famille ?

Dans cette œuvre de Baumbach, il ne se passe rien de vraiment terrible. Le film relate une situation semblable au destin de milliers de familles déchirées par la séparation des époux. Il n'est pas sentimental et on est très loin de *Kramer contre Kramer*, référence en la matière. Aucun personnage ne sort indemne du diagnostic sévère qui y est posé : ils ont tous leurs faiblesses et leurs côtés attachants. Aucune scène n'est tirée en longueur et cette sécheresse fait la vérité du film et sa valeur.

L'inconstance des êtres, amplifiée par le climat de compétition et d'hédonisme de la société occidentale, est traitée de manière bien différente des deux côtés de l'Atlantique. Là où Mouret nous proposait un regard amusé devant le jeu énigmatique et les humeurs changeantes de ses jeunes personnages, Baumbach a adopté un ton bien plus grinçant et finalement plus moralisant. C'est sans doute aussi parce que les Berkman ont la responsabilité d'être parents, comme si vivre ensemble pour les couples appartenait à une parenthèse de la vie. Héritiers de deux traditions différentes, les cinéastes se rejoignent dans la description de l'inquiétante légèreté de notre époque.

G.-Th. B.

Le diable assurément

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*

Guy Bedouelle,
L'Invisible au cinéma,
La Thune, Marseille
2006, 200 p.

Si j'ai cessé d'aller au cinéma, Guy Bedouelle lui continue de s'y rendre et il en parle régulièrement dans ces colonnes. Je lis souvent ses comptes-rendus et je les aime, car ils sont clairs, pondérés, bien argumentés et qu'ils expriment à la fois une appréciation et un jugement, comme tout critique doit le faire, quitte à se tromper. Mais il est plus courageux de se tromper en jugeant qu'en s'abstenant de le faire.

Guy Bedouelle a un avantage sur les critiques athées : il croit au surnaturel et à l'invisible, ce qui est bien pratique et même indiqué quand on parle de cinéma. Il appartient en outre à cette phalange d'esprits qui voient dans les œuvres des hommes les traces du divin. Il approche le cinéma un peu comme Charles Du Bos approchait la littérature. La critique de Guy Bedouelle grandit son sujet. Ce combat de Jacob contre l'ange, qui est au fond de toutes les œuvres dignes de ce nom, il s'en fait l'arbitre avec une subtilité qui n'est que le scrupule porté à son comble.

Au fond, Guy Bedouelle demande à un cinéaste, mais c'est vrai également d'un écrivain, de bien ressentir ce qu'il filme. Le critère de la qualité d'un film, ce n'est pas autre chose que ça : ressentir l'amour, ressentir la peur comme on la ressentait quand étant enfant on séchait un cours et qu'on risquait le renvoi. Car après on ne ressent plus rien. On a une carapace d'idées qui vous protège de tout en vous

anesthésiant. Quelqu'un qui n'a pas un grave problème avec la vie peut difficilement devenir un artiste.

Le cinéma est magique, c'est ce que nous ressentions enfants quand il nous était donné de voir de la magie partout. C'est ce colossal enfant qu'est resté Fellini et dont Guy Bedouelle écrit : « On pourrait peut-être tracer dans la carrière de Fellini un fil conducteur de l'innocence à partir des clowns, comme chez d'autres (Truffaut) avec les enfants. » A propos de Truffaut justement, Guy Bedouelle relève que son œuvre est « la recherche de paternité ou de familles de substitution, notamment dans le cas de la série consacrée à Antoine Doinel », et il parle à cet égard « d'enfance malheureuse ». Je veux bien. Mais une enfance qui produit un aussi beau fruit a-t-elle été vraiment malheureuse ? Et l'enfance qui a la capacité magique de tout transformer, peut-elle être malheureuse, fût-elle celle des petits personnages de Dickens ou de Poil de Carotte ? La beauté du personnage d'Antoine Doinel, c'est que ce n'est pas un héros, mais un jeune homme moyen, un jeune homme pauvre, qui a le chic pour se fourrer dans des situations exceptionnelles et qui là devient tout à fait génial, un peu comme Charlot.

Guy Bedouelle parle assez naturellement et avec prédilection de ce qu'on appelle le cinéma d'auteur : Buñuel, Bresson, Tarkovski, Fellini, Téchiné, etc. Bref, de tout ce grand cinéma européen qui a

émergé au début des années soixante. Mais c'est aussi le moment où ce cinéma très intellectuel a supprimé les seconds rôles, les rôles de composition qui, dans le cinéma d'autrefois, étaient tenus par des comédiens aussi géniaux que Julien Carette, Jules Berry, Saturnin Fabre, Paulette Goddard, Pauline Carton, etc. En devenant un cinéma d'auteur, le cinéma est devenu aussi un cinéma narcissique. L'intelligence, le goût, la maîtrise du sujet ne suffisent pas toujours ; quand on traite un thème, il faut l'alimenter. Quand on assiste à un film d'Hitchcock, par exemple, on pense immédiatement à ce ruban de celluloid qui défile devant nous et qui fait que tous les films qui se passent dans des trains nous procurent souvent un plaisir plus vif que les autres.

La place du diable

Le diable est évidemment très présent dans le cinéma, ce qui suffirait à nous le faire aimer. Car il n'y a pas de bonne histoire sans le concours du Prince des ténèbres, comme le Bon Dieu le premier s'en est aperçu. Guy Bedouelle évoque bien entendu la figure de Jules Berry dans *Les Visiteurs du soir*. Berry a joué à l'écran comme personne le rôle du séducteur-salaud ou le diable intériorisé et extériorisé dans *Le Portrait de Dorian Gray*, tiré du beau roman de Wilde. Ce dernier avait, si j'ose dire, rajeuni le mythe de Faust en le greffant sur celui de Narcisse. Bedouelle signale également la rencontre stupéfiante entre Donissan et le diable dans le film de Pialat, *Sous le soleil de Satan*, où l'on voit le diable en personne prendre en pitié le pauvre prêtre. On pense là aux scènes entre Rogojine et le prince Mychkine dans *L'Idiot* de Dostoïevski.

Je regrette que G. Bedouelle, qui évoque en passant Dreyer dans *La Sorcellerie à travers les âges*, ne se soit pas plus étendu sur l'auteur du *Procès de Jeanne d'Arc*, de *Dies Irae* et d'*Ordet*, œuvre dans laquelle un homme, de par la seule puissance de sa foi, ressuscite un enfant mort. Car croire, et c'est la thèse du film, ce n'est pas croire qu'à la fin des temps tous les morts ressusciteront comme de croire que deux et deux font quatre - cela beaucoup de juifs le croyaient avant la venue du Christ - mais croire qu'un chrétien a reçu de Dieu le pouvoir de ressusciter les morts, sinon le Christ serait venu pour rien. Ici le diable est synonyme de la tiédeur d'une foi qui s'est assoupie dans le cœur d'êtres au demeurant parfaitement admirables sur le plan de la morale et de l'amour, mais qui sont morts spirituellement puisqu'ils n'attendent plus de miracle. Et c'est un oncle à l'esprit dérangé par la lecture de Kierkegaard, une sorte de prince Mychkine du luthéranisme, qui opère ce miracle sur le cadavre de sa petite-nièce.

Un frisson analogue vous saisit tout entier de la première à la dernière image de *Dies Irae*. Le diable est autant dans le péché du vieux pasteur (homme d'une droiture et d'une foi exemplaires, mais qui a épousé en secondes noces, et sans lui demander son consentement, une jeune femme qui ne l'aime pas et qui a eu pour mère une sorcière que le pasteur a sauvée du bûcher) que dans les yeux de sa jeune épouse quand elle convoite son jeune beau-fils ou dans le cœur de celui-ci quand il répond à ce désir par un désir analogue.

Du *Diable probablement* de Bresson, Guy Bedouelle dit qu'il est le plus engagé des films du cinéaste janséniste hanté par le mystère du Mal. Dans ce film, Satan le tentateur a personnellement disparu, n'ayant laissé aux hom-

mes en partage que son monde, « pollutions, désastres écologiques, idoles, etc. » Dans cet univers livré aux puissances du mal, mais dont l'auteur du *Mal* s'est comme absenté (et l'on songe à la fois à la réflexion de Baudelaire sur la ruse du diable de nous faire croire qu'il n'existe pas, et à la remarque du curé d'Ars disant que le diable ne s'intéresse plus qu'aux âmes capables de lui résister, dépêchant des démons subalternes pour perdre les autres qui sont déjà gagnées à sa cause), quatre adolescents, beaux comme des anges, se promènent comme dans un paradis dans un état de quasi innocence. Chaussés de caoutchouc, à l'aise dans leurs baskets, ils glissent dans les rues et les escaliers comme des chats d'appartement. Leurs gestes sont sans brusquerie, d'une douceur qui imite le ralenti et semble synchro avec le balayage des images battues comme un jeu de cartes et distribuées avec parcimonie. Certains critiques, qui sans doute ne croyaient pas trop au diable, ont vu dans le *Diable probablement* un film voluptueux.

Après *L'Argent*, Robert Bresson s'est tu. Aurait-il pu entrer davantage dans notre société de spectacle et de consommation désacralisée où ce n'est plus le *diable probablement* mais le monde lui-même qui mène le jeu ? Il n'y a pas que Dieu qui se soit retiré de la création, il n'y a pas que lui qui se cache. Le diable absent au monde, c'est le monde tout entier qui est diabolique. Dès lors peut-on encore peindre quoi que ce soit qui échappe à son emprise, à son empire ?

Luis Buñuel

Un autre cinéaste à s'être passionnément intéressé au diable, et qui tout naturellement a attiré l'attention du domini-

cain qu'est Guy Bedouelle, c'est Buñuel. Et je suis heureux de voir que derrière le mince vernis de critique sociale et politique que pourrait représenter le cinéma de Buñuel (qui a quitté l'Espagne franquiste pour aller faire des films au Mexique, puis en France), c'est à l'artiste et au chrétien sous l'artiste que s'intéresse Bedouelle. Et par chrétien j'entends tout simplement l'homme obsédé de christianisme et imprégné de théologie catholique, comme ont pu l'être Joyce, Bataille, Artaud, Klossowski.

Par contre, je me sépare de Guy Bedouelle sur la question du manichéisme, et je lui dis : sans manichéisme, il n'y a pas de conflit, et sans conflit il n'y a ni art ni sainteté. Et quoi de plus conflictuel que la théologie de saint Paul, quoi de plus conflictuel que l'Évangile de ce Jésus qui est venu apporter la guerre et dresser la fille contre la mère et le fils contre le père, quoi de plus a-social ? Libre ensuite au catholique surréaliste de partir dans le blasphème s'il ne peut aller vers la sainteté, mais toujours il creusera le mystère, et le blasphème vaut mieux que la tiédeur. N'oublions pas qu'en tant qu'Espagnol, Buñuel oscille entre l'anarchie et l'absolutisme, et que c'est cette tension qui est pour lui nourricière. Je suis persuadé que dans une société « décatolisée » comme la nôtre, l'anarchiste Buñuel n'aurait plus qu'à se suicider, car même ses blasphèmes ne seraient plus compris.

Je songe au communiste stalinien et anti-communiste, mais plus encore anti-libéral, qu'était Alexandre Zinoviev. Et bien, c'est la même chose pour Luis Buñuel. A cet égard, l'un de ses films les plus révélateurs à mes yeux est *Tristana* où l'on voit un vieux tuteur (la cinquantaine bien sonnée) afficher des idées hédonistes et une posture de libre-penseur, tout en élevant sa pupille dans la plus pure tradition du barbon de comédie, et

finir, après avoir vilipendé la réaction en paroles, par prendre le chocolat avec les bons pères jésuites (on est dans l'Espagne de 1930), avec lesquels il peut s'entretenir de la seule chose au monde qui l'intéresse : la religion, son ennemie.

Le langage du cinéma

« Lorsque je vais voir un film, écrit Guy Bedouelle, ou que j'écris une chronique, j'essaie de comprendre ce qui est particulier au langage cinématographique, ce qui ne pourrait être exprimé par une autre forme de communication ; ce qui ne peut être dit que par le cinéma, car c'est de cette manière seule qu'on peut atteindre son essence. » C'est ainsi que Bresson commence souvent ses scènes en filmant des boutons de porte et des ceintures, décapitant les personnes ; mais n'est-ce pas avant tout pour économiser, pour retarder, pour faire attendre, pour faire désirer et finalement pour montrer le visage au moment où il devient important, au moment où ce visage parle avec douceur, gravité, comme si la personne se parlait à elle-même ? Très clairement, il s'agit pour Bresson de tuer la marionnette en nous, la marionnette sociale, de tuer l'être d'habitude que nous sommes et qui nous anesthésie, et de montrer la personne à son plus vrai moment d'émotion et d'expression contenues. Et il n'y a pas que le visage, il y a la voix. Ce qu'une voix peut être ensorcelante ! Surtout quand elle est légèrement décalée par rapport à ce qu'elle dit, comme c'est toujours le cas chez Bresson, chez qui les personnages ressemblent à des anges somnambules en visite sur la terre mais qui ne sont pas de la terre.

Les excès de violence, les crises de nerfs qui abondent dans les mauvais films viennent de l'incapacité des met-

teurs en scène à exprimer par des moyens sobres des sentiments forts. Un bon metteur en scène joue des limites et des contraintes mêmes de son art. L'écran est moins une fenêtre sur le monde qu'une trappe ouverte sur notre monde intérieur. Plus notre univers est restreint, plus nous sommes à l'aise pour résumer ce monde à l'intérieur de cet écran. Car l'art n'est pas le monde, n'est pas la vie. Il est le contraire même de la vie, la vie soumise à des règles très strictes, la vie en représentation, la vie masquée, la vie régulière au sens où l'on parle d'un clergé régulier.

Ce qu'il y a de plus beau dans un tableau, c'est son cadre ; dans un film, c'est qu'il a un commencement et une fin. Et c'est pressé par ce temps limité que ce citron peut rendre tout son jus. L'art n'est que barrières, tabous, totems et conventions. Supprimez-les, vous tuez l'art.

Je disais en commençant cet article qu'en art on ne peut rien faire sans le diable ; je m'aperçois en le finissant que le diable romantique de Byron et de Barbey d'Aurevilly ou d'Huysmans n'est déjà plus le diable de tous les jours que rencontrent les curés de campagne de Bernanos et sur l'épaule duquel ils leur arrivent d'appuyer leur misère. Ce diable-là est encore un combattant qui cherche à nous arracher à Dieu, c'est encore un diable dramatique et un soutien parce que justement un combattant, un ennemi. Mais aujourd'hui nous n'avons plus de signes visibles et caractéristiques du diable, nous n'avons plus que le monde, dont le diable s'est comme retiré, ainsi que Dieu de la création sitôt après avoir créé le monde selon Descartes.

G. J.

Suisse, naissance d'une nation

Silvia Arlettaz,
*Citoyens et étrangers
sous la République
Helvétique 1798-1803,*
Georg, Genève 2005,
440 p.

La naissance de la Suisse moderne a été un accouchement douloureux, compliqué par les pressions de la France. Cette dernière a joué un rôle essentiel lors du baptême de la nouvelle Confédération qui voulait abolir les privilèges et les inégalités féodales.

Deux dates décisives pour la Confédération balisent cet ouvrage : la Constitution du 12 avril 1798 (un an avant les batailles, sur territoire suisse, entre l'armée française de Masséna et les unités austro-russes), et l'Acte de médiation du 19 février 1803, prémisses de la Suisse moderne de 1848.

D'une Confédération d'Etats de l'Ancien Régime naît une République unitaire, avec droits de cité et de bourgeoisie. Ce qui implique une nouvelle organisation de la société, les notions de peuple et de citoyen, donc d'inclusion et d'exclusion sociales, avec des protectionnismes et des injustices entre « eux » et « nous ».

Pour y parvenir, il fallait l'adhésion de tous les Helvètes, écrit Silvia Arlettaz. Ce qui est vigoureusement rappelé en 1800 : « La force d'une nation consiste dans la réunion des volontés individuelles, dans l'effort général de tous les citoyens pour procurer le bien général, dans l'empressement avec lequel ils se prêtent aux sacrifices que la patrie exige de chacun d'eux... Si ces premiers citoyens nous manquent, nous demeurons un peuple faible, le mépris des autres

Etats nous attend et nous offrirons toujours une conquête sûre à celui de nos voisins qui voudra nous humilier ou s'agrandir. » Ces mots émanent d'une proclamation dite « contre les germes d'agitation et de désordre répandus parmi le peuple ».

Patriotisme

L'étude accorde sa juste place à l'éthique de l'avocat vaudois Frédéric-César de La Harpe, défenseur du centralisme et futur responsable de la République helvétique. Le Rollois, résistant aux conquérants bernois, disciple libéral de Rousseau, précepteur de grands ducs russes, était membre du célèbre Club helvétique de Paris. Un tantinet manipulé par le Directoire, il fait néanmoins reconnaître la neutralité suisse au Congrès de Vienne (1815). Il est clairement d'avis, dans une missive à un général français, que « cette fusion de républiques en une seule est l'unique moyen d'extirper les germes du fédéralisme et d'oligarchie qui repousseront avec force si on leur en laisse la faculté, pour reproduire les mêmes maux qu'auparavant ». Pour cette nouvelle République, de La Harpe veut appeler aux fonctions publiques des hommes probes et patriotes : « Nos magistrats sont nos concitoyens. C'est nous qui les chargeons de l'honorable mission de servir la patrie par

leurs talents et leurs lumières. Bientôt ils abandonneront ces places pour rentrer dans la vie privée et redevenir de simples citoyens. Nous devenons alors leurs juges et notre approbation ou notre blâme devient la récompense ou la punition de leur conduite dans les emplois publics. » Un texte que nombre de politiciens d'aujourd'hui pourraient méditer. Ce que d'autres ont exprimé ainsi, « le vrai patriote cherche le bien dans les personnes et les choses, partout où il se présente, et sans se laisser distraire par aucun préjugé ».

« Impossibles citoyens », les juifs purent espérer une amélioration de leur statut avec la Déclaration des droits de l'homme, comme cela s'est passé avec la Révolution française. En Suisse, les 160 familles israélites peuvent s'établir dans le district de Baden, où elles sont tolérées avec droit de protection mais non accès à la propriété et où elles ne sont pas à l'abri des expulsions. Les arguments antisémites d'une majorité de politiciens et le concept de *jus soli* (droit du sol) font que nos juifs ne seront émancipés qu'en 1874. La situation politique des femmes ne sera guère meilleure.

Avec les Lumières, la sûreté devient la base du bien public, au terme de la Constitution de 1798. Une citation révélatrice en montre bien les ambiguïtés dans ces années de troubles. Un commissaire civil français du nom de Rapiat a osé écrire : « Considérant... que la Suisse est... la conquête de l'armée française... c'est aux agents du gouvernement français à diriger toutes les opérations civiles, politiques et de finance qui peuvent avoir lieu en Helvétie. Tous ceux qui tenteraient d'entraver les mesures qu'il a plu au gouvernement français de déployer en Suisse sont nécessairement les ennemis déclarés de cette même nation et de l'armée qui leur en ont fait don, qu'ils ne peuvent

être envisagés que comme des valets soudoyés par le cabinet britannique. » La peine de mort est prévue pour ceux qui refusent d'être intégrés dans le Corps d'élite.

Défrichement

Fruit d'une thèse saluée à l'Université de Fribourg, l'ouvrage, au contenu parfois ardu, est un travail salubre sur une période mal étudiée - nous dirions non pas méprisée mais délaissée - de l'histoire helvétique. Elle défriche judicieusement un terrain qui mérite d'être approfondi. Un regret toutefois : si la complexité des relations avec les juifs est étudiée, peu, si ce n'est pas du tout, de place n'est accordée à certaines minorités séculairement malmenées par notre pays, comme les Tsiganes. Autre remarque, le manque de références directes au rôle de Bonaparte qui, convoquant les représentants des cantons, leur imposa l'Acte de médiation du 19 février 1803. Autres thèmes traités dans la recherche : la naturalisation, les enfants illégitimes, le séjour des étrangers, la liberté de commerce, la naissance des « passeports », le colportage et les amalgames des termes de « délinquants », « étrangers » et « vagabonds ».

Raymond Zoller

Le bouddhisme

Au-delà des simplifications et des préjugés

Pour découvrir l'histoire du bouddhisme dans les siècles qui ont suivi la naissance du Bouddha (VI^e s. av. J.-C.), Pankaj Mishra, romancier et journaliste indien, nous entraîne dans ses recherches philosophiques et ses voyages qui ont agrémenté sa quête personnelle. Sans jamais nous lasser, il nous livre un essai sur la vie présumée du Bouddha, sur le terreau politique et religieux où s'est enraciné le bouddhisme, sur son influence sur les dirigeants politiques qui ont façonné l'Inde dans les siècles suivants et jusqu'au monde actuel. La modernité du bouddhisme est comparée à la philosophie de penseurs tels que Pythagore, les stoïciens, Marx, Nietzsche, Freud, en passant par Hume, les romantiques allemands, Flaubert et Proust.

Après cette fresque érudite, se pose la question du bouddhisme actuel en Occident tel que nous pouvons l'appréhender, soit de l'extérieur, soit de l'intérieur. La publicité et le sens commun ne lui rendent pas service ! « Soyez zen » et d'autres expressions de ce genre laissent entendre que la pratique du bouddhisme mène à un hédonisme béat, à un mieux-être, une détente ou au bonheur. Pratiquez la méditation et vous découvrirez que ce n'est pas si simpliste ! Fabrice Midal, docteur en philosophie et enseignant bouddhiste, s'élève contre cette « imposture psychologique actuelle ». Dans un livre passionnant, il remet en place la profondeur de cette voie qui ne se résume pas seulement à la pratique de la méditation assise mais à une vision retournée de la vie quotidienne.

« Le chemin spirituel n'est pas un sentier couvert de pétales de lotus : il nécessite un travail difficile, héroïque et parfois douloureux... mais magnifique », ce que tout méditant bouddhiste peut confirmer ! Voie du milieu entre ascétisme et matérialisme, est-ce une religion ? une philosophie ? Plutôt un chemin qui privilégie l'ouverture du cœur, un sens attentif de la présence, un rapport direct avec l'expérience, une compassion infinie ; pour résumer, « entrer en résonance avec ce qui t'habite... avec ce qui est ». Cela implique des exigences, des préceptes, l'importance de l'étude, des implications dans la vie de tous les jours de doctrines comme celles du non-soi (ou non-ego) et de l'interdépendance de toutes choses.

Mais quel bouddhisme pour l'Occident ? Pour Fabrice Midal, il est « celui qui ne cesse de s'inventer lui-même, se mettant toujours en œuvre, à neuf, dans l'expérience de chacun ». Dans son dialogue très exigeant avec son ami Dennis Gira, théologien chrétien et spécialiste du bouddhisme, il déclare qu'« il est frappant de constater, quand on approfondit la différence entre le bouddhisme et le christianisme, qu'il ne s'agit pas d'une opposition de doctrine, mais de la manière même dont nous nous rapportons aux êtres et aux choses ». Si le christianisme affirme que l'homme est un être relationnel, le bouddhisme préfère la notion de présence. Il est donc important de ne pas concevoir le dialogue intellectuellement, mais de s'y engager. Ce que font à merveille ces deux amis.

Marie-Thérèse Bouchardy

Pankaj Mishra
La fin de la souffrance.
Le Bouddha dans
le monde
Buchet/Chastel, Paris
2006, 454 p.

Fabrice Midal
Quel bouddhisme
pour l'Occident ?
Seuil, Paris 2006,
456 p.

Dennis Gira,
Fabrice Midal
Jésus, Bouddha.
Quelle rencontre
possible ?
Bayard, Paris 2006,
192 p.

■ Théologie

Denis Müller

Karl Barth

Cerf, Paris 2005, 372 p.

Karl Barth, ce grand parmi les grands de la théologie protestante, a trouvé en Denis Müller un biographe averti et un commentateur de talent. L'auteur non seulement dresse un portrait psychologique de Barth, mais il suit avec perspicacité les détours de sa théologie, inséparable de ses engagements politiques. Il attribue une place tout à fait essentielle au texte de 1956 sur l'*Humanité de Dieu*. Cela lui permet de souligner non seulement un dépassement de ce qu'avait d'abrupte la théologie dialectique, mais encore l'intérêt du dialogue de Barth avec, notamment, son frère Heinrich, philosophe, et les conditions d'une connivence passionnante entre le protestant Barth et son « ami de l'autre bord », H.U. von Balthasar.

Un excellent chapitre sur la réception de Barth dans la théologie protestante et catholique, de langues allemande, française et anglaise, donne à mesurer la stature internationale et œcuménique de Barth. Des remarques plus personnelles montrent Denis Müller en débat fécond avec ce grand maître admiré et pourtant soumis à des critiques précises et nuancées.

Philibert Secrétan

Collectif

Balthasar, Rahner

Deux pensées en contraste

Bayard, Paris 2005, 220 p.

Pour qui est intéressé à comprendre l'apport de Balthasar et de Rahner à la théologie contemporaine, cet ouvrage, qui reprend l'essentiel d'un colloque organisé en mars 2005 à l'occasion du centenaire de leurs naissances, apportera maints éclairages.

Par la mise en contraste de leurs pensées, apparaissent aussi bien les différences de leurs œuvres, que leur genèse et leur fécondité pour une intelligence de la foi. A signaler à ce propos l'article de A.-M. Ponnou Delaffon qui explique comment la catégorie transcendante du Beau chez Balthasar répond à l'exigence contemporaine du Salut. Signalons aussi la contribution de Ch. Théobald qui démontre la pertinence de la théo-

logie de la grâce et de la mission de Rahner pour notre monde sécularisé et globalisé. Les autres contributions ne sont pas moins éclairantes. Qu'elles se penchent sur le rapport philosophie-théologie, sur l'apport patristique ou sur les sources ignaciennes, elles mettent en lumière la vigueur de pensées qui éclairent l'intelligence de la foi dans notre monde. A recommander à tous ceux qui ont besoin d'entendre un langage qui, en parlant des choses de Dieu, donne le goût de le chercher et de l'aimer davantage.

Luc Ruedin

Pierre Gire

Maître Eckhart et la métaphysique de l'Exode

Cerf, Paris 2006, 420 p.

Le remarquable ouvrage que l'on doit à Pierre Gire est issu d'une thèse de doctorat d'Etat et atteste d'une haute qualité universitaire. Le titre implique une difficulté qui risque d'arrêter le lecteur non averti. Par *métaphysique de l'Exode*, on entend la spéculation philosophique sur l'Être telle qu'y engage l'auto-nomination de Dieu en Ex 3,14 : « Je suis qui je suis. »

Maître Eckhart, dominicain allemand qui vécut et enseigna au tournant des XIII^e et XIV^e siècles et dont nombre d'expressions, notamment sur la nature de l'âme, furent jugées hérétiques, était tout ensemble et l'un par l'autre, philosophe (métaphysicien), théologien et mystique. On saisit l'intention de l'auteur : retrouver dans le *Commentaire du Livre de l'Exode* de Maître Eckhart l'organisation interne de la composition de ces trois sources de la philosophie, de la théologie et de la mystique.

La première partie porte sur les niveaux de langage que présente ce texte de référence ; la deuxième constitue une étude de l'élaboration spéculative à partir du commentaire de l'Écriture ; la troisième est consacrée à la description du mysticisme de Maître Eckhart. C'est la connaissance mystique - nous disons bien « connaissance » - qui pourtant dépasse tout savoir, qui « engendre dans l'âme mystique la joie de la véritable béatitude ». A lire avec patience et gratitude.

Philibert Secrétan

■ Bible

Chantal Reynier
Paul de Tarse en Méditerranée
 Cerf, Paris 2006, 288 p.

Le livre des Actes accorde un long développement au voyage qui conduisit par voie de mer, de Jérusalem à Rome, l'Apôtre prisonnier. Il s'agit d'une succession de navigations périlleuses car elles se déroulèrent en automne et même en hiver, périodes réputées dangereuses en Méditerranée.

Chantal Reynier, professeur d'exégèse biblique au Centre Sèvres, analyse avec précision ce récit en faisant appel à des données puisées dans l'archéologie, la littérature ancienne et le monde maritime. Elle se propose de regarder avec perspicacité le voyage de Paul sur les trois bateaux qu'il a empruntés, depuis le départ de Césarée jusqu'à l'arrivée à Rome. Le premier le conduisit de Césarée à Myra. Le deuxième, parti de Myra, s'échoua à Malte. Enfin le troisième navire l'amena de Malte à Pouzolles. Le voyage vers Rome s'acheva par voie de terre.

L'auteur, de façon novatrice, confronte le récit des Actes avec les études d'archéologie navale, notamment celles faites sur les épaves. Cette science apporte des connaissances non seulement sur les constructions des navires et sur les marchandises transportées, mais aussi sur les modes de vie des marins. Cette étude très documentée montre que ce récit des Actes constitue, au sein de la littérature antique, une source incontestable et irremplaçable pour l'histoire de la navigation au I^{er} siècle ainsi que pour la connaissance de Paul de Tarse. « Son enseignement maritime touche de multiples domaines que nous devons relever : les types de bateaux, le grément, les manœuvres, les conditions météorologiques, les situations géographiques, les itinéraires, les escales, les ports, sans compter le sens marin, la vie à bord, le commandement et la stratégie. »

Cartes inédites, glossaires, index parachèvent cette œuvre qui nous permet de situer avec un intérêt renouvelé ce voyage de Paul si mouvementé, dernière étape avant sa mort.

Monique Desthieux

Jérôme Murphy-O'Connor

Jésus et Paul

Vies parallèles

Cerf/Médiaspaul, Paris/Montréal 2006, 146 p.

L'auteur, professeur à l'École biblique de Jérusalem, a entrepris de souligner les points communs entre Jésus et Paul. Nous apprenons que Jésus et Paul ont sensiblement une année de différence. L'un et l'autre ont connu une enfance de réfugié : Jésus a quitté avec ses parents Bethléem pour l'Égypte, terre d'asile ; Paul fut chassé avec sa famille de Gischala, lieu de sa naissance, avant de débarquer à Tarse. Tous deux ont dû assumer des ruptures difficiles à l'égard des traditions familiales et des observances strictes de la Loi. Jésus sera considéré comme fou par sa famille quand il s'écartera des prescriptions trop rigoristes de la Loi. Quant à Paul, c'est sans relâche qu'il enseignera que seule la foi au Christ sauve et non l'obéissance aveugle à la Loi. Ils seront l'un comme l'autre mis à mort par les Romains.

A lire ce dominicain anglais, on est surpris d'apprendre que Paul a été esclave avant d'être affranchi et devenir citoyen romain ; de savoir qu'il a été marié, qu'il aurait vécu en même temps que Jésus à Jérusalem sans qu'ils aient eu l'occasion de se rencontrer. Tout ceci est énoncé avec des arguments massifs car l'auteur est un grand connaisseur non seulement de l'Écriture mais encore d'autres écrits proches de l'époque du Christ. Il connaît bien également les usages et les coutumes du tout début de la chrétienté et est au courant des récentes découvertes archéologiques.

Cet ouvrage passionnant et si richement documenté permet d'acquérir une meilleure connaissance du Christ fait homme.

Monique Desthieux

Kilian Healy

Elie

Prophète de feu

Parole et Silence, Paris 2006, 220 p.

Depuis leur origine sur le Mont Carmel (XIII^e siècle), les Carmes vénèrent le prophète Elie et en ont fait un modèle pour leur spiritualité. Kilian Haely, prieur général de l'Ordre des Grands Carmes de 1959 à 1971, nous livre ici sa réflexion sur la vie d'Elie relue par la tradition carmélitaine : à partir du texte bibli-

que, dans l'expérience de ses saints (Thérèse de l'Enfant Jésus en particulier), dans la littérature de l'Ordre, sa liturgie, son histoire et sa spiritualité. « Le Carmel, c'est Elie », écrit-il. « Le Carme, qu'il soit contemplatif ou actif, retrouve l'esprit d'Elie dans les mots du prophète : "Je suis rempli d'un zèle jaloux pour le Seigneur Sabaoth" (1R 19,14). »

L'interprétation du texte biblique me semble parfois sortir du texte original et d'une exégèse rigoureuse. Dire que la vision d'Elie sur le Carmel du petit nuage annonçant la pluie a une dimension « mariale » parce qu'une légende raconte qu'Elie y « vit la silhouette de la Vierge immaculée » (p. 86), ou que sur l'Horeb, la rencontre d'Elie a été celle d'un « serviteur loyal et son Père céleste » (p. 126), me semble une récupération chrétienne de ce qui n'est pas dans le texte biblique et qui empêche l'interprétation universelle d'une expérience mystique.

Ce livre cependant donne un aperçu de la spiritualité du Carmel et ne doit être lu que dans ce cadre.

Marie-Thérèse Bouchardy

■ Témoignages

Guyonne de Montjou *Mar Moussa*

Un monastère, un homme, un désert
Albin Michel, Paris 2006, 238 p.

Un lieu, un homme, un projet, une conviction forment la trame de cet ouvrage à deux voix que nous offre Guyonne de Montjou. C'est à la suite de nombreux entretiens avec le Père Paolo Dall'Oglio, et après être rentrée à Paris, qu'elle a ressenti le besoin de raconter la renaissance de l'ancien monastère syrien de Mar Moussa, sous l'impulsion du Père Paolo. Elle lui donne d'ailleurs largement la parole et c'est à lui que nous devons le récit de son parcours de vie tant géographique que spirituel et dont l'aboutissement sera la restauration d'une communauté monastique à Mar Moussa.

Paolo se raconte simplement. Il dit sa famille, son père, qui a échappé de peu à l'exécution par les Allemands en 1944, son enfance à Rome, son envie de devenir prêtre alors qu'il n'est encore qu'un enfant, sa décision d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Après son noviciat, ses études à Beyrouth et l'apprentissage de la langue arabe lui permettent de découvrir l'islam, et là se forge sa

conviction qu'un dialogue ouvert et chaleureux doit remplacer l'attitude crispée que nous connaissons.

Nommé à Damas, il trouve dans un vieux guide touristique la première mention de Mar Moussa et il se sent attiré par la découverte de ce lieu perdu dans la montagne. Lors de sa première visite, il est déçu par la décrépitude du lieu, une ruine abandonnée, mais la visite de la chapelle ornée de fresques lui inspire un vif désir de la protéger, même s'il lui faut faire appel au Ministère des affaires étrangères italien et au Vatican ! A son grand soulagement, il reçoit une réponse positive. Mar Moussa va être restauré.

Reste à créer une communauté monastique en ces lieux et à en devenir le responsable. Paolo met toute son énergie à animer un centre de rencontres entre chrétiens et musulmans, son but étant de promouvoir une compréhension sans frontière entre les deux religions, dans le respect de Dieu même lorsqu'on lui donne le nom d'Allah. Une petite communauté prend vie sous son impulsion, lieu de rencontre entre le christianisme et l'islam, d'ouverture et d'hospitalité chaleureuse dans les vieux murs restaurés et face aux magnifiques fresques de la chapelle.

Axelle Dos Ghali

Chemins de vie 2006-2007

Initiation aux Exercices spirituels

3 journées de formation à la prière, personnelle et communautaire, et au discernement spirituel sont proposées à ceux qui ressentent le désir d'une vie intérieure sous le regard de Dieu.

*Samedis 21 octobre 2006,
10 février et 5 mai 2007*

Institut œcuménique, Château de Bossey, Bogis-Bossey, 1298 Céligny

Animation : Geneviève Boyer,
Paul et MarieFée Champagne,
Père Louis Christiaens s.j.,
Louis et Gaëtane Walckiers

Information et inscription :

Louis Christiaens ☎ 022 731 28 09
G. Walckiers ☎ (+33) 04 50 41 17 09

Jean Honoré
La grâce d'être né

Presses de la Renaissance, Paris 2006, 474 p.

Artisan du renouveau de la catéchèse et défenseur de l'école libre, voilà deux aspects essentiels qui apparaissent de ces mémoires, de véritables archives pour évoquer les nombreux soubresauts de ce double combat.

Né en 1920 en Bretagne, professeur au séminaire de Rennes, secrétaire général de la Commission nationale de l'enseignement religieux, recteur de l'Université catholique d'Angers, évêque d'Evreux, archevêque de Tours, nommé cardinal en 2001, Jean Honoré a su donner une certaine impulsion à l'histoire catholique de France. Appelé par le cardinal Ratzinger, il a largement contribué à la rédaction du *Catéchisme de l'Église catholique* et, 20 ans après, participa à la réalisation de l'*Abrégé* récemment paru.

Avec minutie et par une écriture soignée, l'auteur nous fait vivre de l'intérieur les divers événements. A relever sa façon active de mener sa vie de prêtre et d'évêque. Son vif intérêt pour la vie de Newman l'a beaucoup marqué. A son sujet, il a écrit sept livres dont le dernier, *John Henry Newman - Un homme de Dieu*, décrit les états d'âme de ce grand spirituel du XIX^e siècle.

A travers la multiplicité des situations observées, surgit en filigrane un esprit apostolique dynamique dont il est agréable et instructif de connaître la source et les expressions concrètes dans un univers contemporain en ébullition.

Willy Vogelsanger

■ **Ethique**

Collectif
sous la direction de François-Xavier
Putallaz et Michel Salamolard
Le sens de l'homme

Au cœur de la bioéthique

Contribution au débat démocratique

Saint-Augustin, St-Maurice 2006, 302 p.

« Vous n'allez quand même pas nous imposer votre morale ? » Cette phrase illustre les difficultés du dialogue en bioéthique, bien exposées dans cet ouvrage consacré à la votation de novembre 2004 au sujet des fameuses cellules-souches. On se souvient que le peuple suisse a dit « oui » à la loi autorisant les chercheurs à utiliser, dans des

conditions bien définies, des cellules embryonnaires (prélèvement entraînant la mort de l'embryon).

Différents auteurs analysent le débat avant et après la votation et en dressent un tableau assez consternant. Le philosophe Fr.-X. Putallaz, dans la partie centrale du livre intitulée *La tache aveugle de la bioéthique*, démontre avec un brio et une clarté remarquables comment l'abandon de la raison mène à une absence de dialogue. Car, au début de la vie (avortement, diagnostic pré-implantatoire, clonage, etc.) comme à sa fin (euthanasie, aide au suicide, etc.), tout tourne autour de la notion de personne.

« L'embryon est-il une personne ? » est une question scientifique et philosophique. De la réponse découlent des conséquences immédiates. Deux camps s'opposent, avec leurs arguments bien connus. A mesure que la recherche en embryologie se développe, placer le début de l'être humain à la conception paraît l'opinion scientifique la moins contestée. Au niveau philosophique, la définition de la personne, source de profondes divisions, obéit tout de même à des critères universels, basés sur la raison, et non pas à des critères religieux, catholiques ou non. Malheureusement, sous l'influence dominante du relativisme et de l'utilitarisme, on a remplacé la vraie discussion par des combats d'opinion, basés sur l'émotion, la sincérité et l'intérêt particulier.

Ce livre est à recommander. Il ne s'adresse ni aux catholiques dont le moral (ou la morale ?) aurait été ébranlé par ce vote, ni à des adversaires qu'il s'agirait de convaincre dans un but apologétique, mais à tous les hommes et femmes ouverts à la réflexion et au dialogue.

Jacques Petite

Académie d'éducation et d'études sociales, *Le travail. Accomplissement ou servitude ?* François-Xavier de Guibert, Paris 2006, 272 p.

Arjakovsky Antoine, *Essai sur le père Serge Boulgakov (1871-1944). Philosophe et théologien chrétien.* Parole et Silence, Paris 2006, 216 p.

Bastaire Hélène et Jean, *Le cantique féminin de la création.* Cerf, Paris 2006, 132 p.

Bedouelle Guy, Bruguès Jean-Louis, Becquart Philippe, *L'Eglise et la sexualité. Repères historiques et regards actuels.* Cerf, Paris 2006, 272 p.

Beer Robert, *Les symboles du bouddhisme tibétain.* Albin Michel, Paris 2006, 436 p.

Belloy Camille de, *La visite de Dieu. Essai sur les missions des personnes divines selon saint Thomas d'Aquin.* Ad Solem, Genève 2006, 160 p.

Campo Cristina, *Entre deux mondes. Poèmes liturgiques.* Ad Solem, Genève 2006, 64 p.

Chan Charis, *Chine.* Olizane, Genève 2006, 320 p.

Charru Philippe, Fabre Véronique, *Voici l'Homme ! Au carrefour du « Miserere » de Georges Rouault et de la « Via Crucis » de Franz Liszt.* Facultés jésuites de Paris, Paris 2006, 82 p.

Choisy François-Timoléon, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686 par M. l'Abbé Choisy.* Olizane, Genève 2006, 312 p.

Claudiel Paul, Journet Charles, *Entre poésie et théologie. Textes et correspondance.* Ad Solem, Genève 2006, 248 p.

*****Col.,** *Agir avec Mounier. Une pensée pour l'Europe.* Chronique sociale, Lyon 2006, 138 p. [40343]

*****Col.,** *Kloster für Stadt und Amt. 400 Jahre Kloster Sursee : 1606-2006. Von der Kapuzinermission zum geistigen Zentrum.* Provinzialat Schweizer Kapuziner, Luzern 2006, 196 p. [40353]

*****Col.,** *La juste mémoire. Lectures autour de Paul Ricœur.* Labor et Fides, Genève 2006, 214 p. [40310]

*****Col.,** *Voir Dieu en toutes choses. Prières et textes ignatiens.* Desclée de Brouwer, Paris 2006, 124 p. [40359]

Dhaoui Hechmi, Haddad Gérard, *Musulmans contre Islam ? Rouvrir les portes de l'ijtihad.* Cerf, Paris 2006, 136 p.

Favre Pierre, *Mémorial.* Desclée de Brouwer, Paris 2006, 460 p. (Réédition)

Feld Helmut, *Ignatius von Loyola. Gründer des Jesuitenordens.* Böhlau Verlag, Köln 2006, XIII + 484 p.

Haub Rita, *Peter Faber. Globetrotter Gottes.* Topos plus, Kevelaer 2006, 96 p.

Henning Christophe, *Petite vie des moines de Tibhirine.* Desclée de Brouwer, Paris 2006, 120 p.

Jäger Willigis, *La voie retrouvée. Redonner sens à la vie.* Du Rocher, Monaco 2005, 270 p.

Jeanne Marie (Sœur), Goubert Guillaume, *La clarté des pierres.* Cerf/La Croix, Paris 2006, 160 p.

Journet Charles, *L'Eglise du Verbe incarné. Vol. V. Compléments et inédits.* Saint-Augustin, St-Maurice 2005, IX+1092 p.

Laguiche Eric de, *Le regard qui brille.* Cerf, Paris 2006, 174 p.

Martelet Gustave, *Et si Teilhard disait vrai...* Parole et Silence, Paris 2006, 104 p.

Nève François-Xavier, *Confiance dans l'azur.* Parole et Silence/Mols, Paris/Wavre 2006, 302 p.

O'Grady Ron, *The threat of tourism. Challenge to the Church.* WCC Publications, Genève 2006, 98 p.

Possenti Nora, *Les trois Maritain. La présence de Vera dans le monde de Jacques et Raïssa Maritain.* Parole et Silence, Paris 2006, 416 p.

Probst Jacques, *Théâtre II.* Bernard Campiche, Orbe 2006, 480 p.

Racinet Dominique, *Saint Dominique : le visage d'un cœur. Un itinéraire d'Evangile pour aujourd'hui.* Saint-Augustin, St-Maurice 2006, 144 p.

Solari Isabelle, *Poèmes d'exil.* Ad Solem, Genève 2006, 80 p.

Méditations footballistiques

Quel été ! Un été en deux temps contrastés à l'extrême. Le premier, marqué par le Championnat du monde de football en Allemagne, fut léger, ludique, festif, furtif. Le deuxième, marqué par les bombardements israéliens sur le Liban, fut pesant, guerrier, conflictuel et interminable. La guerre au Liban nous a tirés d'un songe d'été « footballistique » et nous a fait revenir à la réalité, ou plus précisément à une autre réalité faite de crispations identitaires, de choc de cultures et de mort. Et comme si le temps avait voulu se mettre au diapason, la canicule qui régnait sur l'Europe au début du mois de juillet a brutalement fait place au froid et à la grisaille.

Au moment où j'écris (mi-août), un cessez-le-feu fragile vient d'être instauré au Liban, mais tout le monde craint une reprise des hostilités. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, qu'il me soit permis de revenir au début de cet été que j'ai passé - « mea culpa, mea maxima culpa ! » - en partie dans mon fauteuil et devant ma télévision, en partie devant des écrans géants et entouré d'une foule en transpiration. Ce faisant, votre serviteur ne s'est bien sûr pas adonné à la paresse, à la vacuité, au douce farniente. Ah non ! Il a réfléchi ! Il a travaillé ! Il s'est livré, en partant du football, à des réflexions psychologiques, sociologiques, voire philosophiques au sujet de l'Homme et des hom-

mes. Il ne sera pas dit que le collaborateur de choisir regarde du football uniquement... pour regarder du football.

8 juin

La revanche du chasseur. Enfin ! En Allemagne, le championnat mondial de foot va commencer ! On ne parle plus que de ça depuis des semaines. Du coup, il s'opère une radicale séparation des esprits. D'un côté, il y a ceux - et celles - qui aiment. De l'autre, il y a des dissidents, qui sont souvent des dissidentes. Encore que les femmes qui disent aimer le football semblent cette année étonnamment nombreuses.

Cela dit, le foot reste un des derniers domaines où les mâles règnent sans contestation possible. Pourquoi ? Dans une interview à l'hebdomadaire Der Spiegel, le philosophe Peter Sloterdijk esquisse une théorie intéressante. Le foot serait le refuge du mâle chasseur que la civilisation moderne réduit de plus en plus à la sédentarité. Tirer au but, l'atteindre et ramener la proie, n'est-ce pas l'essence du chasseur ? Voici pourquoi les hommes résistent difficilement à la fascination du football. En revanche, les femmes seraient plutôt de la culture de la cueillette, d'où l'importance pour elles, toujours selon Sloterdijk, du sac à main. Un mâle point de vue. Mais il fallait y penser...

Une bonne raison d'aimer le foot. Je n'aimerais pas ne pas aimer le football par les temps qui courent. Car devant l'envahissement général, il ne resterait que la fuite. Mais fuir où ? Le

football est le sport globalisé par excellence et depuis que l'équipe de Trinidad et Tobago s'est qualifiée pour la phase finale du championnat du monde, il y a peu de chances qu'on déniche encore une île lointaine que le football n'ait pas envahie. Heureusement pour les dissidents et les indifférents, quelques pays comme les Etats-Unis restent rétifs au soccer; même si outre-Atlantique aussi, l'immigration européenne et latino-américaine grignote l'hégémonie du football américain et du base-ball. Or, aux Etats-Unis, le soccer passe pour un sport de gauche qui a les faveurs des intellectuels et des femmes, alors que le football américain et le base-ball passent pour des fortes-resses du machisme « gringo ». N'est-ce pas une raison de plus de l'aimer ?

9 juin

Le miracle allemand. Ainsi donc les Allemands ont gagné le premier match du tournoi. Il fallait s'y attendre, vu qu'ils l'organisent. Du coup la morosité ambiante allemande cède la place à un vent d'optimisme et de patriotisme. Même l'austère chancelière Angela Merkel - qu'on voit assise à côté du Kaiser Franz Beckenbauer, sorte d'ersatz de monarque pour Bavarois nostalgiques de leur royaume disparu - manifeste de l'humeur festive. Du coup, les Allemands commencent à rêver d'un nouveau miracle « footballistique ». Ils n'ont jamais oublié le fameux Wunder de Berne, le miracle de Berne : leur victoire-surprise au Championnat du monde 1954 en Suisse qui a symbolisé le retour de leur pays sur la scène internationale et marqué le début du Wirtschaftswunder (miracle économique).

2 juillet

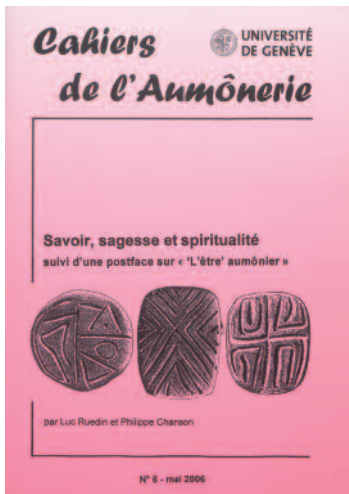
Un tas d'hommes. Le football évolue : la façon de fêter un but change d'un championnat à l'autre. Actuellement, le rituel qui a la cote est le suivant : le

joueur qui a marqué le but court vers les tribunes. Les coéquipiers le poursuivent et, fatalement, le rattrapent, puis le font tomber dans une cobue grotesque, le buteur disparaissant sous plusieurs couches de mâles triomphants et gigotant.

Ces mœurs « footballistiques » reflètent l'évolution de la société. Jusqu'en 1970, le rituel de mise était une poignée de main sobre et virile entre les joueurs, avec - summum de l'effusion - quelques tapes sur épaules. Puis en 1974, l'équipe polonaise innove, les joueurs s'embrassent (pratique interdite par la suite car « non virile »). Dans les années 1980, à l'heure du pansexualisme régnant, apparaît « la scie », un rituel à la symbolique lourdement coïtale : le buteur fait le poing et agite son avant-bras frénétiquement en avant et en arrière. En 1986, on assiste aux premiers sauts périlleux ; tradition inaugurée par le Mexicain Hugo Sanchez et perfectionnée plus tard par le Nigérian Aghabowa (six sauts périlleux en arrière). Puis les Africains inventent la danse autour du poteau latéral (1990). En 1994, les hommes se montrent enfin doux et maternels : le Brésilien Bebeto imite le mouvement d'un berceau, en hommage à son petit garçon Mateus. Ensuite, nouveau rituel : le buteur tire le maillot par-dessus la tête et court le torse nu et le visage caché, tel un poulet auquel on a coupé la tête (pratique interdite dans un premier temps, puis réadmise en 2002). Du self-control à l'anglaise, à l'exhibitionnisme contemporain, en passant par le baiser soviétique et l'acrobatie tiers-mondialiste : on n'arrête pas le progrès.

Christophe Büchi





Vient de paraître
Savoir et spiritualité à l'Université :
divorce ou alliance ?

Les **Cahiers de l'Aumônerie** ont pour objectif d'offrir des petites touches occasionnelles et inédites, choisies au coup par coup, sur quelques pans du travail pastoral et intellectuel mené au sein de l'Aumônerie de l'Université de Genève.

Cahiers parus :

- ***Petites élucubrations épicées sur le corps frontière...***
Une notice d'anthropologie créole par Ph. Chanson, N° 1, 2001
- ***L'Aumônerie, une présence au service de l'Université***
par P. Reymond, J. Kellerhals et Ph. Chanson, N° 2, 2001
- ***Entre savoir et sens. En dialogue avec des étudiants***
par St. Kristensen, F. Weber, E. Adja et M. Faessler, N° 3, 2002
- ***Tourisme éthique – tourisme durable*** par U. Riedel-Jacot, R. Matos,
Ch. Plüss, E. Fassbind et Ph. Chanson, N° 4, 2004
- ***Silence et Présence.*** « Dieu est une parole à l'extrémité du silence »
par F. Carrillo, N° 5, 2004
- ***Savoir, sagesse et spiritualité, suivi de « "L'être" aumônier »***
par L. Ruedin et Ph. Chanson, N° 6, 2006

Rédaction et administration :

Aumônerie protestante de l'Université ☐ 022 379 86 57
e-mail : aumonerie@unige.ch